
ADAMS
175.15
Vol. 3.

qui aime ſans être aimé, s'imagine toujours avoir un Rival heureux; il crut le découvrir dans le jeune Delille. Le lendemain je reçus de lui cette Lettre.

« Vous auriez bien dû, Madame, » m'avertir que vous étiez engagée » avec un autre; c'étoit le moyen, » le plus honnête pour vous déli- » vrer de mes importunités. Mais » malgré votre ſilence, vos yeux » m'ont appris ce que vous pré- » tendiez me cacher avec tant de » ſoin. Comme je ne ſuis pas un » Homme qu'on amuſe, vous au- » rez, s'il vous plaît, la complai- » ſance de vous expliquer claire- » ment dès ce ſoir ».

Cette Lettre me ſurprit; mais

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXI.

MARS.



A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXXI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

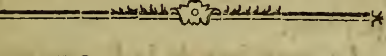
AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré; & c'eſt à l'adreſſe du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souſcription de l'année eſt de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province, ſoit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *eſt compoſé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



LE

JOURNAL DES SÇAVANS.



MARS. M. DCC. LXXXI.

ΔΑΝΙΗΛ Κατὰ, &c. *Daniel secundum Septuaginta in Tetraplis Origenis nunc primum editus e singulari Chisiano Codice annorum supra* ƆƆCCC. *Cetera ante Præfationem indicantur. Romæ typis Propagandæ Fidei* 1772. *Permissu Præsidum. fol.* pag. 667 sans la

Préface. Ouvrage dédié au Pape Clément XIV.

Premier Extrait.

Depuis que cet important Ouvrage paroît, nous n'avions pas eu encore occasion de le voir ; & quoique ce soit en parler un peu tard, nous ne croyons pas déplaire à nos Lecteurs, si nous essayons de leur en donner ici au moins une légère idée.

Le manuscrit de la Bibliothèque *Chigi*, d'où est tirée cette Edition Grecque de Daniel, étoit connu dans la République littéraire depuis plusieurs années, par ce qu'en avoient dit Leo Allatius, le Cardinal Bona, le P. Mabillon, & d'autres Sçavans. Il contient, 1°. *Jérémie*, avec plus d'*astériques* & d'*obeles* qu'on n'en remarque dans les fragmens qui restent des Héxaples : 2°. *Baruch*, & une note finale avertit que tout le livre est chargé d'*obeles* selon les LXX,

ὅλος ὠβελισμαι κατὰ τοὺς Ō, *totus obelorum notatione diſtinctus ſecundum LXX :* 3°. les *Lamentations* de Jérémie ; & une note avertit que Jérémie entier eſt tiré des Héxaples, & collationné ; ſuit l'Épitre de ce Prophête : 4°. *Daniel*, ſelon les LXX, avec les aſtériques & les obeles d'Origène daus ſes *Tétraples.* C'eſt ce qu'indique une note du Copiſte à la fin du 12e. Chapitre, *Deſcriptus eſt ab exemplari ejuſmodi notationem habente. Depromptus ex Tetraplis, cum quibus eſt recognitus :* 4°. l'hiſtoire de *Suſanne* & de *Bélus*, avec les obeles, & cette note finale *Daniel ſecundum LXX :* 5°. un petit Commentaire de S. Hippolyte ſur Daniel : 6°. une Verſion du même Prophête, celle de Théodotion, à la fin de laquelle une note avertit qu'elle a été copiée ſur les exemplaires d'Origène, auxquels elle a été collationnée : 7°. enfin Iſaie. Allatius donnoit plus de 1200 ans à ce manuſcrit, Mabillon au moins

800, & l'échantillon qu'on voit ici à la fin du 12e. Chapitre peut servir à en juger.

Le sçavant Editeur, qui n'a pas jugé à propos de se nommer, mais qu'on sçait être le R. P. Simon *de Magistris*, noble Romain & de l'Ordre de l'Oratoire de S. Philippe de Néri à Rome, observe qu'Origène n'avoit point placé dans ses Héxaples la Version de Daniel faite par les LXX, parce qu'il remarquoit trop de différence, non-seulement entr'elle & les autres Versions, mais encore entr'elle & le Texte qu'il avoit mis à-la-fois sur deux colonnes, en caractères hébreux & en caractères grecs. On s'en tint à cette édition des Héxaples, comme à la plus correcte; de sorte qu'on ne se servit plus que de la Version de Daniel, faite par Théodotion, laquelle occupoit une place dans les Héxaples, & qu'on négligea celle des LXX, qui faisoit partie des Tétraples.

C'est donc cette dernière, qu'a-

près un oubli d'environ quinze ſiècles, l'Éditeur publie d'après le manuſcrit dont nous venons de parler. Il faut croire que ni Allatius qui ſe propoſoit de mettre au jour les quatre grands Prophêtes contenus dans ce manuſcrit, ni le Cardinal Bona, ni le P. Mabillon, ni le Cardinal Quirini, ni d'autres Sçavans, n'ont fait attention à la note finale du chapitre XII, qui porte que cette copie de la Verſion de Daniel a été faite ſur les Tétraples d'Origène; puiſque tous s'accordent à dire indiſtinctement que la Verſion des quatre Prophêtes a été tirée des Héxaples, & c'eſt même ce qui ſe trouve marqué dans différens endroits du manuſcrit. On a vu précédemment que celle de Jérémie a été priſe ſur les Héxaples, & ſans doute on aura étendu à toutes les copies, ce qui étoit paticulier à quelques-unes. Quoi qu'il en ſoit, on aura de la peine à pardonner ce défaut d'attention à Holſtenius qui

avoit copié ce manuſcrit preſqu'entier, comme l'aſſure le P. Mabillon, & au Cardinal Quirini qui l'a eu long-tems entre ſes mains, comme il l'avoue dans une lettre au Chanoine Mazocchi. Mais on ne pourra qu'applaudir avec reconnoiſſance au travail de l'Editeur à qui on eſt redevable d'une Verſion de Daniel qui étoit reſtée inconnue depuis pluſieurs ſiècles. On remarquera dans les notes placées à la fin de chaque chapitre une grande connoiſſance des langues orientales, & partout une vaſte érudition ſacrée & profane.

Euſèbe, & d'autres anciens ont fait mention du Commentaire du S. Martyr Hippolyte ſur le Prophête Daniel, & le lieu qu'occupe, dans le manuſcrit, le fragment que le R. P. *de Magiſtris* publie, montre aſſez le cas que l'Antiquité en a fait, puiſqu'il y eſt placé parmi les écrits des Prophêtes. Hippolyte porte ordinairement le titre d'*Evêque de*

Rome, non qu'il ait occupé le ſiége de cette ville, mais parce qu'il fut un de ceux que les Souverains Pontifes, dans un tems où le nombre des Chrétiens ſe multiplioit dans cette Capitale, choiſirent pour les aider dans l'exercice de leurs fonctions, en les élévant à l'Epiſcopat. Il fut enſuite chargé ſpécialement de l'Egliſe du *Port Romain*, où ſon corps fut conſervé juſqu'au commencement du neuvième ſiècle, & ſur la fin du même ſiècle tranféré par Formoſe, depuis Pape, dans l'*iſle Tibérine*. Cete Iſle, ſelon l'Editeur, & même la partie de la ville au de-là du Tibre, étoient compriſes dans le Diocèſe d'Hippolyte, à qui on a donné, par honneur, le titre de *Nonnus*. Le Cycle Paſcal, dont il eſt Auteur, & la ſtatue qui en conſéquence lui fut érigée, montrent aſſez l'erreur de ceux qui ſont allé chercher en Arabie le lieu de ſon ſiége.

Ce Commentaire de S. Hippo-

lyte eſt ſuivi dans le manuſcrit, comme dans cette édition, de la Verſion de Daniel faite par Théodotion, & l'Editeur penſe que cette Verſion eſt auſſi celle qu'Origène avoit inſérée dans ſes Tétraples publiés avant les Héxaples. Elle paroît ici avec des variantes tirées du manuſcrit du Vatican, & dont pluſieurs ſont plus exactes qu'on ne les voit dans d'autres éditions.

A la tête de cette Verſion on lit en titre Τὸ Εἰρ ἄγρυπνος Δανιὴλ, *Eir Vigil Daniel ;* expreſſions qui ont donné beaucoup d'embarras aux Interprêtes. L'Auteur montre, dans une longue & ſçavante Remarque, que le ſecond mot, grec & latin, eſt l'explication préciſe du premier qui eſt hébreu, & qui, joint avec l'article, ayant été prononcé différemment, a donné naiſſance à différens mots ; que le grec ἄγγελος en vient, comme d'autres l'ont déjà remarqué, de même que l'*Angares* (*nuncius*) chez les Perſes ; que

Daniel lui-même eſt déſigné ſous ce dernier nom dans un paſſage de Dinon, non de Denys, comme l'a écrit Voſſius, cité par Athenée; que ce nom ſe donnoit aux Anges & répondoit à celui de *Malac;* d'où le Prophête *Malachie* (*Angelus meus*) qui n'eſt autre qu'Eſdras, déſigné encore par le nom de *Malchus*, au fond le même; que de-là eſt encore venus *l'Agrios* d'Héſiode, & de même les *Grégores* ou *Egregores*, ſelon ce qu'on faiſoit entrer, ou non, l'article dans la prononciation : que telle eſt auſſi l'origine de l'*Iris* des Grecs, la meſſagère des Dieux, & du ſurnom d'Arnée qui, comme dit Homère, s'appelloit *Irus*, parce qu'il faiſoit les fonctions de Meſſager parmi les hommes. Nous obſerverons ſeulement ici qu'il ſemble que, par ce titre Τὸ ἐιρ', on a voulu rendre le mot hébreu, avec ſon article, *ahhir*, que d'autres prononcent *aghir*, ou *anghir*, à cauſe de l'aſpiration forte diverſement ar-

ticulée. Pourquoi donc, au lieu de l'article neutre τὸ, n'a-t-on pas employé le masculin ὁ, puisqu'on le faisoit suivre de l'adjectif masculin ἀγρυπνος (*Vigil*)?

Le R. P. D. M. en comparant la Version de Daniel par les LXX avant celle de Théodotion, avoit d'abord mis à part les passages différens, & même ceux qui étoient conçus presque dans les mêmes termes. Ce travail lui a fait remarquer que la plupart avoient la même source, *ex eodem fonte ebræo chaldæove manasse*; que la différence devoit être attribuée au goût & au sçavoir des Interprêtes; qu'il y avoit néanmoins quelques endroits qu'on chercheroit inutilement dans l'original; par exemple une partie des choses contenues dans le chap. IV, que les LXX ont plutôt trouvées dans les Mémoires des Rois Caldéens que dans la Prophétie de Daniel, sans parler des erreurs & des additions faites en différens tems par les co-

piſtes. Pour épargner aux critiques un travail ſemblable, & pour les mettre à portée de faire aiſément la même comparaiſon, il a mis les deux Verſions parallèlement ſur deux pages, chapitre par chapitre & verſet par verſet, de ſorte qu'un coup-d'œil ſuffit pour reconnoître ſi les Verſions s'accordent ou ne s'accordent pas ſur tel ou tel paſſage.

Un travail non moins conſidérable eſt l'Apologie qui ſuit du ſentiment des Saints Pères ſur la Verſion des LXX, *Apologia ſententiæ Patrum de Septuagintavirali Verſione.* Elle eſt compoſée de cinq Diſſertations remplies de recherches. L'Auteur montre dans la première que les Autographes de cette Verſion étoient conſervés dans la Bibliothèque d'Alexandrie, c'eſt à ces volumes qu'en appelle Juſtin : Tertulien ſemble dire qu'ils ſe trouvoient dans le *Serapéum* avec l'original hébreu, conſulté par les Juifs. S. Chryſoſtôme atteſte que les Livres ſacrés tra-

duits en grec par les ſoins de Ptolemée Philadelphe exiſtoient encore de ſon tems dans le temple de Sérapis. Humfroi Hody a oſé avancer que les livres raſſemblés par les Ptolemées dans la ville d'Alexandrie avoient été conſumés par les flammes du tems de Céſar. Aulugelle & Ammien Marcellin font monter à ſept cens mille le nombre des volumes incendiés alors ; Tite-Live & Senèque n'en comptent que quatre cens mille. On ſçait d'ailleurs par le témoignage des Hiſtoriens , que ce fut la Bibliothèque du Bruchium , non celle du *Serapéum*, qui ſouffrit de l'incendie ſous Céſar ; & le P. D. M. ne croyant point qu'elle ait totalement péri , préſume qu'on en ſauva environ trois cens mille volumes, du nombre deſquels étoient les Mémoires concernant le règne de Ptolemée Philadelphe, auxquels renvoye Appien. Ce ne fut qu'en 182 , la ſeconde année de l'Empereur Commode, que le temple de

Sérapis fut brûlé, & il y a lieu de croire que tous les livres qui s'y trouvoient ne furent pas la proie des flammes. Aussi voit-on, plusieurs siècles après, sous le Calife Omar, les livres conservés dans la ville d'Alexandrie servir à chauffer les bains publics pendant six mois.

L'Auteur n'hésite point d'opposer à ceux qui nient l'existence d'une Version grecque des livres saints sous Philadelphe, l'autorité d'Aristobule de l'Ordre Sacerdotal, Instituteur de Ptolemée Philométor, citée par Clément d'Alexandrie. Il repousse à cet égard les chicanes de Van-dale & de Hody. Le Juif Aristobule travailla au Cycle Pascal, comme l'atteste Anatolius, Evêque de Laodicée dans Eusébe. Le Juif Philon témoigne que de son tems on célébroit encore dans l'isle de Pharos, une fête en mémoire de la Version faite par les soins de Ptolemée Philadelphe. Les Juifs jouissoient dans Alexandrie du droit de Cité que leur avoit accordé

Alexandre-le-Grand, & dont une colonne érigée dans la place publique, conſervoit la mémoire. Ce fut long-tems après l'inſtitution de cette fête, que les Juifs, voyant les Chrétiens puiſer dans la Verſion des LXX des armes contr'eux, imaginèrent un jeûne pour expier la faute qu'ils avoient faite en traduiſant l'Écriture Sainte. Ce jeûne, dont l'exiſtence a été niée par Hody, eſt conſigné dans les Calendriers hébreux, anciens & modernes. Il composèrent auſſi leur *Miſhna*, ou Recueil de traditions, qui n'exiſtoit pas encore du tems de S. Auguſtin. C'eſt cette *Deutéroſe*, ou *ſeconde Loi* que dans la ſuite Juſtinien leur défendit de lire dans les aſſemblées publiques, permettant l'uſage de la Verſion des LXX à ceux qui entendoient le grec. Abulpharage dit que cette Verſion étoit regardée comme authentique par nos Docteurs, à la réſerve des Syriens, ſurtout orientaux, parce que leur Verſion ſyria-

que, qu'ils appellent *ſimple*, eſt conforme au Texte hébreu. Le même Auteur écrivit enſuite pour montrer que cette Verſion, dont les Syriens faiſoient remonter l'origine juſqu'au tems de Salomon, étoit bien moins exacte que celle des LXX. L'épithete de *ſimple* qu'on lui donnoit, déſignoit, ſelon le ſçavant Editeur de Daniel, ſon intégrité & ſon exactitude.

Souvent les Hérétiques ont abuſé de l'Ecriture Sainte, & eſſayé de la corrompre, c'eſt-à-dire, l'édition grecque, comme le leur a reproché, entr'autres le Prêtre Caïus, qui a porté le titre d'Evêque *des nations*, τῶν ἐθνῶν, comme le rapporte Photius, ce qu'il ne falloit pas corriger, comme l'a oſé Fabricius, pour faire de Caïus un Evêque d'*Athènes*. Mais jamais les Hérétiques, même Alexandrins, n'ont nié l'exiſtence de la Verſion faite ſous Philadelphe ; & ceux qui ont fait dire à S. Juſtin qu'il avoit vu les cellules où les traduc-

teurs avoient travaillé ont exagéré, pour ſe ménager le plaiſir de tourner Juſtin en ridicule. Car ce Saint dit qu'il avoit vu, au Phare, non les cellules mêmes, mais les veſtiges, les ruines de ces cellules, ainſi que l'atteſtoient les habitans. En quoi il n'y a rien de fort merveilleux.

Quant à S. Jérôme qui ignoroit, comme il le dit, le premier Auteur de ces cellules, il n'a jamais conteſté l'exiſtence de la Verſion faite ſous Philadelphe, il en faiſoit même beaucoup de cas, il vouloit ſeulement qu'on ne regardât pas les traducteurs comme des Phrophêtes inſpirés, mais comme des Interprêtes moins diſtinguées que les Apôtres par les dons néceſſaires à l'interprétation de l'Ecriture Sainte. Que ſi quelques Pères ne leur ont pas refuſé le titre de *Prophêtes*, c'eſt que ſouvent ce mot a été pris dans le même ſens que celui d'*Interprête*.

Mais les LXX ont-ils traduit tous

les livres de l'Ancien Teſtament, ou ſeulement le Pentateuque, comme ſemble le dire Joſephe? L'Auteur oppoſe d'abord à cet Hiſtorien qu'il eſſaye ailleurs d'expliquer une autorité plus ancienne, celle de l'Auteur de l'Eccléſiaſtique qui ſemble parler de traduction, non ſeulement de la Loi, mais encore des Prophéties & des autres livres; il montre même que ſouvent, par le mot *Loi* on a entendu tous les livres de l'Ancien Teſtament, de ſorte qu'on a eu tort d'inſiſter ſur ce terme. Enfin il termine cette première Diſſertation par relever quelques mépriſes échappées à ſes adverſaires, & par repouſſer quelques objections qui pouvoient tout au plus jetter de legers nuages ſur cette matière, à laquelle nous eſpérons revenir bientôt.

[*Extrait de M. Dupuy.*]



LETTRES *Edifiantes & curieuses*, écrites des Missions Etrangères, nouvelle édition. Tomes IV, V & VI. A Paris, chez J. G. Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1780. Avec Approbation & Privilége du Roi. Trois volumes *in*-12 avec figures. Le premier, de 496; le second, de 534, le troisième, de 424 pages. Prix, en feuilles; 7 liv. 10 s. brochés, 7 liv. 16 s. reliés en basane, 9 liv. 6 s. en veau, 9 liv. 15 s. & en veau tranche dorée, 12 liv.

DANS les Tomes IV & V on achève de donner tout ce qui formoit le Recueil intitulé, *Mémoires du Levant*, & quelques Pièces qui étoient dispersées dans les Lettres Edifiantes. On a mis à la fin du cinquième une table générale des matières, & l'on se propose d'en

mettre une semblable à la fin de chaque partie, ce qui manquoit & aux Mémoires du Levant & aux Lettres Edifiantes : par-là cette nouvelle édition deviendra plus utile & plus commode que l'ancienne où il étoit difficile de trouver une foule de détails intéressans qui ont rapport au même objet ; mais il nous paroît qu'on auroit pu faire cette table beaucoup plus ample, & qu'elle ne présente pas tous les objets importans dont il est parlé dans l'Ouvrage, c'est ce que nous avons éprouvé. Dans le VIe. tome on commence les Mémoires qui concernent l'Amérique.

Dans l'extrait que nous avons fait des trois premiers volumes, nous avons dit que, comme ce Recueil est très-connu, nous ne nous étendrions point autant qu'il le mérite ; nous nous bornerons donc dans celui-ci à indiquer sommairement ce que chaque volume renferme, mais nous nous arrêterons un peu davan-

tage ſur le Ve. où l'on trouve différens Mémoires du P. Sicard, ſur l'Egypte.

Le Tome IV renferme des Mémoires ſur l'Arménie & ſur la Perſe; tel eſt un voyage d'Erzeroum à Trébizonde, un Mémoire ſur la province de Sirvan ou l'ancienne Albanie. Cette province a environ trente lieues de longueur nord & ſud, & autant de largeur eſt & oueſt. On n'y trouve que trois villes, Schamakié, Derbend & Bakou, environ ſoixante villages rempliſſent le reſte. Ce petit morceau eſt intéreſſant en ce que l'Auteur a comparé l'état actuel de ce pays, avec ce que les Anciens en ont dit; ainſi, il doit fixer l'attention de ceux qui s'appliquent à l'ancienne Géographie; le meilleur Commentaire que l'on puiſſe faire des anciens Géographes ſera toujours celui que préſentera un homme éclairé qui parcourt les mêmes lieux.

Ce Mémoire eſt ſuivi du Journal d'un voyage de Schamakié à Iſ-

pahan par la province de Ghilan. Comme ces contrées ſont en général peu fréquentées par les Européens, ces ſortes de détails ne peuvent être que très-utiles. Les pièces ſuivantes en contiennent d'autres qui ſont relatifs à la Perſe, tels qu'une deſcription d'Iſpahan, les Mœurs & les Uſages des Perſans, la Relation hiſtorique des révolutions de Perſe, ſous Thamas-Kouli-Khan, juſqu'à ſon expédition dans les Indes; une autre ſur les dernières années de ſon règne & ſur ſa mort tragique; une troiſième ſur les révolutions qui ſuivirent ſa mort & pluſieurs autres Lettres de différens Miſſionnaires qui concernent la Perſe.

Le Tome cinquième eſt tout entier deſtiné à l'Egypte & contient les Lettres du P. Sicard ſur cette contrée, qui, de tout tems, a fait l'objet des recherches des Sçavans, & c'eſt pour concourir à leurs travaux que ce Miſſionnaire, en parcourant l'Egypte, s'eſt attaché à exa-

miner avec la plus sérieuse attention tout ce qui pouvoit tendre à ce but. Il a fait plus, il a entrepris un Ouvrage dont on trouve le plan dans ce Recueil. Ce plan a été fait par lui-même & envoyé en France pour être communiqué à M. le C. de Maurepas & à quelques autres personnes; il offroit de l'exécuter si on vouloit lui donner quelques Sçavans & surtout un Dessinateur habile. Il se proposoit d'examiner l'Egypte ancienne & moderne en treize chapitres, & d'y joindre des cartes géographiques & les dessins de plusieurs monumens antiques. Le premier chapitre devoit contenir les anciennes Dynasties & les noms de diverses nations qui ont dominé en Egypte: la division sous les Pharaons en trente nomes: la division sous les Romains en provinces & ainsi de suite jusqu'à présent; plusieurs détails sur les Mœurs, les Sciences & les Coutumes des anciens Egyptiens & ce que les Modernes en ont retenu; la religion

ligion des uns & des autres, la fertilité & l'étendue de l'Egypte. Les chapitres suivans étoient destinés à chaque province en particulier. On indique toutes les cartes, les plans & les dessins qui devoient accompagner cet important Ouvrage.

Le P. Sicard a reçu du Gouvernement tous les secours nécessaires pour exécuter cet Ouvrage qui avoit été ordonné par M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume; mais on assure que depuis très-long-tems il a été envoyé en France, où il s'est perdu, ayant été communiquè à différentes personnes qui étoient curieuses de le voir. Il seroit important que ceux entre les mains de qui il a pu rester le recherchassent & le fissent connoître. Il est fâcheux que l'Ouvrage d'un homme aussi éclairé que l'étoit le P. Sicard, & qui avoit fait tant de recherches sur les lieux mêmes, reste ainsi dans l'oubli peut-être par la négligence de ceux qui le possèdent sans en connoitre le

prix. Nous insistons sur ce sujet afin que ceux qui l'ont eu en communication ou qui en ont eu quelque connoissance, puissent faire des recherches pour le découvrir. Le P. Sicard mourut de la peste au Caire; ses Ecrits, dit-on dans une des Lettres de ce Recueil, sont restés entre les mains des Missionnaires sans avoir leur perfection, & l'on ajoute que le P. Seguran s'étoit rendu au Caire pour continuer ces recherches.

Toutes les différentes Lettres du P. Sicard contiennent le détail de ses voyages en Egypte, & les observations qu'il a faites sur les Mœurs, les Usages, les Coutumes, la Religion des habitans & sur l'ancienne Géographie du pays ainsi que sur son état actuel. En parcourant les Monastères du Désert de S. Macaire, situés à l'occident du Caire, il vit le lieu appellé *Bahr-bela-ma*, c'est-à-dire, *Mer sans eau*; c'est une plaine fort longue, dans laquelle on ne trouve point d'eau; le fond se creuse pro-

fondément & se perd en certains endroits comme dans des abîmes, puis se relève & s'étend en espèce de canaux larges qui aboutissent à d'autres creux & à d'autres abîmes. Rien ne ressemble tant à un lac desséché. Sur le dos de la plaine & aux bords de ces vastes fossés, on voit de distance en distance des mâts couchés par terre avec des pièces de bois flotté qui paroissent venir du débris de quelque bâtiment; mais tous ces morceaux de bois sont pétrifiés. Le P. Sicard en a compté plus de cinquante, & on lui assura que s'il alloit plus loin il en verroit des centaines. Le sable même se change dans cette plaine en pierre d'aigle que l'on trouve en une infinité d'endroits à deux ou trois doigts au-dessous de la surface de la terre & dans de petites carrières ou mines de quelques pas de long & de large, éloignées le unes des autres d'un demi-mille ou environ.

Dans un autre voyage dans le

Delta, il vit les ruines d'un temple ſuperbe à Bha-beït, qu'il croit être celui dont parle Hérodote, qui étoit conſacré à Iſis, dans la ville de Buſiris; il parcourut auſſi les grottes de la Thebaïde & remonta le Nil juſqu'aux Cataractes, remarquant tout ce qui ſe rencontre de curieux dans ſa route & principalement les anciens monumens. Mais un morceau inréreſſant eſt celui qui concerne le paſſage des Iſraélites à travers la Mer rouge. Le P. Sicard s'eſt tranſporté ſur les lieux, & le texte de l'Ecritute à la main, a fait la même route que les Iſraélites avoient ſuivie, a reconnu les endroits où ils ont campé & les gorges par leſquelles ils ont paſſé pour arriver au bord de cette mer. Il examine toutes les circonſtances du voyage pour fixer le lieu du paſſage qu'il place près de Thavuarec vis-à-vis la plaine de Bedé. Ceux qui ſont curieux d'approfondir ce ſujet doivent joindre à la diſcuſſion du P. Sicard celle que

les Voyageurs Danois ont faite dans leur description de l'Arabie : ceux-ci ont parcouru & examiné les mêmes lieux dans le même dessein, & ils placent le passage de la Mer rouge un peu plus au nord vers Suès. Le P. Sicard a accompagné sa Lettre des textes de l'Ecriture Sainte qui viennent à l'appui de son sentiment, & qui prouvent la vérité du passage; ils forment dans ce Recueil un article à part dans lequel ils sont tous rassemblés.

Ce Missionnaire, dans ses Lettres, ne s'arrête pas autant qu'on le desireroit sur tous les monumens qu'il a vus, parce qu'il destinoit les descriptions plus étendues à son Ouvrage. Dans une de ses Lettres on trouve des remarques particulières sur les pierres & les marbres d'Egypte, sur les fours à poulets & à la fin du volume on a placé un Discours sur l'Egypte fait par le même Missionnaire; ce Discours est divisé par chapitres. L'Auteur y traite

en abrégé des noms & de la situation de l'Egypte, de son Gouvernement, de ses Productions, du Nil, du Caire, d'Alexandrie, de Thebes dont il reste encore des monumens dignes de notre admiration; tels sont un grand salon soutenu par cent douze colonnes, le château & le tombeau d'Osimandyas, plusieurs temples, & d'autres tombeaux. Dans un autre chapitre, qui est le huitième, il parle des restes de l'ancienne Egypte. Outre les monumens qu'on voit dans les environs du Caire, de Memphis, d'Alexandrie & de Thebes, il y en a d'autres qui sont répandus dans ce pays, & que tout voyageurs curieux doit aller voir; tels sont vingt-quatre temples entiers ou peu endommagés, les ruines de cinquante-six autres, un labyrinthe entier, plus de cinquante grottes sépulchrales, des catacombes, des bains, dix-huit obélisques, vingt grandes pyramides & un plus grand nombre de petites, &c. Dans le

chapitre ſuivant, qui eſt le dernier, il indique les reſtes de l'ancienne Egypte chrétienne. Ce Diſcours eſt un précis de ſon Onvrage comme on le dit ailleurs.

On trouve dans ce Recueil quelques Lettres d'autres Miſſionnaires qui ont également rapport à l'Egypte, une ſurtout du P. Treffond, Supérieur des Miſſions en Syrie & en Egypte. Celui-ci, en parlant des Oüvrages du P. Sicard, dit: « il ne » nous reſte plus entre les mains que » le Recueil général de toutes ſes » obſervations & de ſes découvertes, » & c'eſt ce Recueil que nous prépa» rons pour vous l'envoyer. » Ainſi ce ne doit pas être le P. Sicard qui a envoyé en France ſon Ouvrage puiſqu'il ne l'avoit pas entièrement fini, & qu'après ſa mort ſes confrères, & ſurtout le P. Seguran, furent chargés de le continuer.

Dans le ſixième volume de ce Recueil on donne le commencement des Mémoires de l'Amérique. Ils con-

cernent tous le Canada & la Nouvelle France; on en trouve deux qui n'ont pas encore été publiés, qui ont pour objet les Missions du Mississipi : ils sont du P. Poisson, qui y donne, en peu de mots, une idée des mœurs des habitans du pays. Nous desirons que dans les volumes suivans on puisse faire de semblables additions qui contribueront à étendre nos connoissances.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

HISTOIRE universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent ; composée en anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en françois par une Société de Gens de Lettres; enrichie de Figures & de Cartes. Tomes XVII, XVIII & XIX. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1780. Avec Ap-

probation & Privilége du Roi. 3 vol. *in*-8°. Le premier de 606, le ſecond de 572, le troiſième de 560 pages.

Le premier de ces trois volumes contient la ſuite de l'hiſtoire des Juifs, depuis le tems où Jeſus-Chriſt, agé de trente ans, prêcha l'Evangile aux nations, juſqu'à leur entière diſperſion, l'hiſtoire des Parthes & celle des Perſes juſqu'au tems où ceux-ci furent ſubjugués par les Arabes. Le ſecond volume renferme l'ancien état & la deſcription de l'Italie, & l'hiſtoire Romaine, depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 430. On continue dans le troiſième volume la ſuite de cette hiſtoire juſqu'à la fin de la ſédition des Gracques.

Les Auteurs anglois ſe ſont attachés à donner, dans le plus grand détail, la Vie de Jeſus-Chriſt & les Miracles qu'il opéra, tout ce qui concerne ſa Réſurrection & rentrent

ensuite dans l'histoire générale des Juifs, jusqu'à la prise & la ruine de Jérusalem, qui fut celle de la nation. Titus, en entrant dans cette ville, auroit voulu faire cesser le massacre, mais ses soldats trop animés n'épargnèrent que ceux qui étoient capables de servir. Les plus jeunes & les plus beaux d'entre eux furent réservés pour le triomphe de ce Prince, & ceux qui avoient plus de dix-sept ans furent envoyés en Egypte pour travailler aux Ouvrages publics, le reste fut dispersé dans les provinces pour des spectacles de gladiateurs. On compte 97000 de ces prisonniers, non compris 11000 autres qui moururent de faim. Suetone & Cornelius Nepos font monter le nombre de ceux des Juifs qui périrent dans ce siége à 600000; Josephe, témoin oculaire le porte plus haut. On a calculé combien il périt de Juifs tant dedans que dehors le Royaume de Judée durant tout le cours de cette guerre & on en fait mon-

ter le nombre à 1354490. Il faut ajouter encore ceux qui moururent dans des cavernes, des déserts & ailleurs. Josephe en compte 40000. On ne comprend point dans ces calculs les 97000 prisonniers & les 11000 qui moururent de faim. Ce qui rend cette destruction plus terrible, c'est que la plupart de ces Juifs étoient des étrangers venus de différens pays au secours de leurs frères de Jérusalem pour défendre leur religion, leur liberté, leur pays, leur ville & leur temple. Josephe lui-même attribue ces désastres à une puissance supérieure, c'est à-dire, à la Divinité irritée contre les crimes du peuple. « Telle fut, disent les Auteurs anglois, la fin de la famille » d'Hérode & du Gouvernement des » Juifs, dont la destruction aussi bien » que celle de la ville & du temple » s'accordent parfaitement avec tout » ce que Jesus-Christ avoit prédit » long-tems auparavant. »

L'histoire des Parthes & des Per-

ſes occupe le reſte du dix-ſeptième volume. Les Parthes étoient originaires de la Scythie ; ils étoient vaillans & courageux & paſſoient pour les meilleurs Archers & Cavaliers de la terre. Leur religion étoit à-peu-près la même que celle des Perſes, c'eſt-à-dire, qu'ils adoroient le Soleil ſous le nom de Mithra & leur Gouvernement étoit monarchique & abſolu au ſouverain degré. Arſace eſt le Fondateur de cet Empire ; on eſt incertain ſur ſon origine ; les uns le font Perſe, d'autres Scythe ; il ſe rendit maître de la Medie pendant qu'Antiochus le Grand faiſoit la guerre à Ptolemée Evergete, Roi d'Egypte. Ses ſucceſſeurs portèrent fort loin leurs conquêtes vers l'Orient. Bientôt après ils eurent des démêlés avec les Romains, & c'eſt la partie de leur hiſtoire qui eſt la plus connue & la plus détaillée. Lorſqu'Artaban voulut envahir la Syrie ſous Caracella & qu'il perdit dans une bataille la fleur de ſon armée,

un Perſe, nommé Artaxercès, homme d'une naiſſance ordinaire, mais qui avoit de grands talens pour la guerre, ſe révolta & tenta de recouvrer la Souveraineté dont ſa nation avoit été dépouillée dabord par les Macédoniens & enſuite par ces Parthes. Dans un combat Artaban fut pris & mis à mort, & par là l'Empire des Parthes revint aux Perſes. Les Auteurs anglois ont raſſemblé avec ſoin tout ce que les Ecrivains grecs & latins nous ont laiſſé ſur cette hiſtoire de Perſe, & ils ont rangé tous ces paſſages dans leur ordre naturel. Cette hiſtoire eſt donc très-imparfaite, faute de monumens. Pour remédier à cet inconvénient, les Sçavans anglois, ont d'abord donné l'hiſtoire de ces Perſes d'après les Grecs & les Latins; & dans la ſection ſuivante, la même hiſtoire d'après les Hiſtoriens orientaux. La prodigieuſe différence qui ſe trouve entre ces Hiſtoriens & les Grecs ou Latins les a encore détermi-

nés à cette repétition faute de pouvoir concilier tous ces Ecrivains. Dans cette histoire de Perse, faite par les Orientaux, on retrouve un abrégé de celle des Parthes ou Arsacides; il est difficile d'avoir sur cette partie de nouvelles lumières, & nous devons nous contenter de celles que les Sçavans anglois ont rassemblées avec le plus grand soin. Ces Rois de Perse qui succédèrent aux Arsacides sont ceux que nous appellons les Sassanides, parce que Ardschir Babegan, leur Fondateur, que nous nommons Artaxercès, étoit petit-fils de Sassan. Cette seconde histoire de Perse, plus détaillée que la première, mais aussi plus suspecte est très-curieuse; cette Dynastie persane fut détruite l'an 652 par les Arabes qui s'emparèrent de la Perse.

Les notes qui terminent ce volume & qui, la plupart, ont rapport à l'histoire de Jésus-Christ, méritent d'être consultées; on doit se rappel-

ler ici que dans l'édition angloiſe elles ſont partie du Texte, mais que, comme on les a trouvées trop longues, on les en a détachées en les rejettant à la fin de chaque volume.

Dans le XVIIIe. volume les Sçavans anglois entreprennent de donner la partie de l'hiſtoire Ancienne qui eſt la plus longue & la mieux connue de tout ce qui nous reſte de l'Antiquité, c'eſt-à-dire, l'hiſtoire Romaine qui occupera pluſieurs volumes; ils commencent par donner une deſcription de l'état ancien de l'Italie & une idée de ſes premiers habitans.

On eſt fort peu inſtruit ſur ceux qui, les premiers, vinrent peupler l'Italie. On nomme les Aborigenes, les Pelaſgiens, les Arcadiens, les Sicules, les Aurunces, les Rutules, dans l'ancien Latium; les Volſques, les Oſciens, les Auſſoniens, les Coriolans, les Fidenates & les Sicaniens, dans le nouveau.

Quelques-uns pensent que les Aborigenes étoient les mêmes que les Œnotriens, qui, après avoir quitté l'Arcadie, traversèrent la mer & vinrent s'établir dans le Latium environ 400 ans avant la guerre de Troye. Les Pelasgiens originaires du Peloponese, chassés de leurs pays par les Curetes, passèrent en Italie & se joignirent aux Aborigenes. Ils furent dans la suite obligés de retourner en Grèce, mais ils laissèrent plusieurs usages grecs en Italie. C'est pourquoi les Latins se servirent, au commencement, des caractères grecs.

Les Arcadiens sont une autre colonie sortie du Peloponese; ils passèrent dans le Latium, environ 60 ans avant la guerre de Troye. Quant aux Sicules quelques-uns prétendent qu'ils sont les premiers habitans du Latium, & qu'en ayant été chassés ils se retirèrent en Sicile. En général, on n'a pas une connoissance bien exacte de l'origine de ces premières colonies. Il en vint plu-

ſieurs de la Grèce. Ce fut vers l'an 1177 avant J. C., qu'Enée vint s'y établir. Après ces détails obſcurs ſur l'état de l'ancienne Italie, & après avoir fait connoître les ſucceſſeurs d'Enée, les Sçavans anglois viennent à l'hiſtoire de Rome qui occupe pluſieurs volumes. Nous ne les ſuivrons pas dans ces détails qui ſont connus. Pluſieurs faits importans exigent de ſçavantes diſcuſſions qui ſont renvoyés dans les notes à la fin de chaque volume. Les Sçavans anglois ont ſuivi le ſentiment ordinaire tant à l'égard des ſept Rois de Rome que des quatorze Rois d'Albe ; mais ils avouent que le calcul du Chevalier Newton leur paroît mieux fondé.

Troye, ſuivant Newton, a été priſe 74 ans après la mort de Salomon, qu'il fait répondre à l'an 979 avant J. C. : ainſi la priſe de cette ville & la fuite d'Enée feroient de l'an 905. Carthage, ſuivant le même, a été fondée en 883, & il ne doit y

avoir eu qu'un intervalle d'environ vingt ans entre ces deux derniers évènemens. Ce calcul, disent-ils, justifie Virgile de l'anachronisme monstrueux de près de trois siècles qu'on lui a tant reproché.

Suivant Polybe les Romains n'avoient aucune idée de l'art de construire les vaisseaux avant la première guerre punique. Mais cet Historien, comme le remarquent les Sçavans anglois, se trompe & ne s'accorde pas avec lui-même, puisque dans un autre endroit il rapporte les articles d'un traité fait avec les Carthaginois sous le Consulat de Brutus & d'Horatius, immédiatement après l'expulsion des Tarquins. Par ce Traité il n'étoit permis aux Romains ni à leurs Alliés de naviger au-delà du Beau Promontoire. On sçait de plus que les Romains avoient une flotte de dix galères lorsqu'ils attaquèrent Tarente. Ils en avoient même auparavant.

Les combats des Gladiateurs paf-

ſèrent de la Grèce, ou, ſuivant d'autres, des Provinces aſiatiques, en Etrurie, & de-là à Rome. Cette cruelle coutume, diſent les Auteurs, fut introduite primitivement pour ſuppléer aux victimes humaines qu'on offroit près des buchers ou ſur les tombeaux des ancêtres, dans l'idée que les mânes des morts ſe plaiſoient à l'effuſion du ſang humain. Ces combats, dans leur première inſtitution, étoient bornés aux funérailles des Grands; mais peu de tems après ils ſervirent auſſi à honorer les obſèques des particuliers. Ceux qui jouiſſoient d'une certaine fortune, aſſignoient toujours dans leur teſtament une ſomme pour un combat de Gladiateurs, comme le moyen le plus propre à attirer une nombreuſe foule à leurs funérailles. Le premier ſpectacle de cette eſpece fut donné chez les Romains l'an 490 de Rome. L'an 537, les trois fils de Marcus-Æmilius-Lépidus procurèrent au peuple le cruel plaiſir de

voir quarante Gladiateurs combattre dans la place publique. Dans la ſuite les Romains, épris de ces féroces divertiſſemens, en donnèrent fréquemment, non plus aux funérailles ſeulement comme auparavant, mais en différentes occaſions & comme un ſpectacle agréable au peuple. On vit dans ces jeux barbares juſqu'à deux mille combattans. Ces Gladiateurs étoient pour la plupart des priſonniers de guerre ou des eſclaves réfractaires, mais dans la ſuite on vit ſouvent des hommes libres combattre comme Gladiateurs. Quelques jeunes gens de famille, après avoir dépenſé leurs biens en débauche, ne rougiſſoient pas de ſe louer pour Gladiateurs. Une infinité de nations que nous regardons comme barbares, ont égorgé aux funérailles pluſieurs eſclaves du défunt ou les principaux des priſonniers faits en guerre : les Romains, que nous regardons comme plus civiliſés, ont changé cette pratique religieuſe en

ſpectacle pour amuſer le peuple ; ce qui a fait dire à Pétrone que la ſuperſtition introduiſit les combats de Gladiateurs, & que la politique en conſerva l'uſage.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

HISTOIRE *de l'Académie Royale des Sciences, année 1777 ; avec les Mémoires de Mathématique & de Phyſique pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Académie.* A Paris, de l'Imp. Royale, 1770 ; & ſe trouve chez Panckoucke, rue des Poitevins ; & chez Moutard, rue des Mathurins. 664 pages *in*-4°. & 150 pag. d'Hiſtoire avec figures.

PREMIER EXTRAIT.

PARMI les objets de Phyſique générale qui ſont traités dans ce volume, on remarque d'abord des expériences faites par ordre de l'Académie ſur le froid de l'année 1776,

par MM. Bezout, Lavoiſier & Vandermonde. Nous avons déjà parlé d'un grand travail ſur cet objet fait par M. Van-Swinden, d'un Mémoire fort étendu de M. Meſſier: enfin M. Baumé ſe propoſe auſſi de donner des expériences multipliées qu'il a faites à cette occaſion. Les Commiſſaires de l'Académie, qui ont rédigé le Mémoire dont il s'agit ici, s'en ſont occupés fort long-tems: ils ont fait beaucoup d'expériences ſur d'anciens thermomètres de M. de Réaumur; ils font voir que la température des caves de l'Obſervatoire qui étoit marquée à 10° $\frac{1}{4}$, doit l'être à 9 $\frac{3}{4}$; que le froid du 29 Janvier 1776 a été de 13° $\frac{1}{2}$ à l'Obſervatoire Royal, & qu'il avoit été à 15 en 1709, toujours en degrés de l'échelle du thermomètre étalon de M. de Réaumur; mais ces 15° en feroient 18 ſur les thermomètres de mercure, en ſuppoſant 80 à l'eau bouillante.

Ce Mémoire eſt accompagné d'une

Table de comparaiſon qui renferme 38 thermomètres ſur leſquels le froid de 1776 a été obſervé à Paris, & qui ont tous été mis dans des bains de ſel & de glace, & dans les caves de l'Obſervatoire. Ce Mémoire eſt une eſpèce de Traité ſur les thermomètres, dans lequel on a tâché d'éclaircir une partie des difficultés que préſente la conſtruction des thermomètres à l'eſprit-de-vin.

On trouve auſſi dans ce volume une ſuite d'Obſervations météorologiques faites au château de M. Duhamel, dans le Gâtinois, & dont la ſuite n'a ſouffert aucune interruption depuis un grand nombre d'années. La hauteur du baromètre y eſt marquée pour tous les jours, & nous obſerverons ſeulement que ces hauteurs ſont toutes plus petites de 3 l. $\frac{1}{2}$ que celles qu'obſerve M. Meſſier tous les jours à l'hôtel de Cluny, environ 70 pieds 0 po. au-deſſus du niveau des moyennes eaux de la Seine, & d'environ $\frac{5}{6}$ de lig. plus petites que

celles qu'obſerve tous les jours M. Cotte, Curé de Montmorenci.

M. Meſſier rapporte dans ce volume les obſervations de trois aurores boréales, & ſpécialement de celle du 26 Février 1777, qui formoit un grand arc blanchâtre depuis l'occident juſqu'à l'orient, paſſant à 35° du zénith. Depuis 8 h. juſqu'à 9 h. cette bande lumineuſe eut un mouvement d'environ 67°. M. Meſſier a fait graver ſur un planiſphère la figure, la ſituation & le mouvement de ce phénomène. On eſt tenté de regretter le tems qu'un Aſtronome célèbre & un Artiſte habile ont employé pour ce travail. Il eſt très-vraiſemblable que les aurores boréales ſont des phénomènes électriques, des eſpèces de météores dont l'inconſtance ne ſauroit mériter tant de peines & de ſoin. M. Meſſier rapporte auſſi l'obſervation d'une prodigieuſe quantité de petits globules qu'il voyoit paſſer ſur le diſque du ſoleil le 17 Juin; ce qui provenoit, ſelon

ſelon lui, d'une pluie ou d'une grêle. Il eſt vrai que ces globules paroiſſoient monter quoique obliquement; mais le P. Boſcowich & M. Wallot ont donné à l'Académie l'explication de cette ſingularité, en faiſant voir comment la grêle qui tombe peut paroître monter ſuivant la direction qu'elle a & la diſtance à laquelle elle eſt vue : au reſte il eſt facile de voir que ce pourroit être toute autre choſe que la grêle.

M. le Monnier ayant trouvé dans les Mémoires de l'Académie de Stockholm pour 1775, des obſervations de l'aiman, faites par le Capitaine Ekeberg, qui, depuis vingt ans, a fait pluſieurs voyages à la Chine, en conclud que l'équateur magnétique, ou le cercle ſur lequel l'aiguille n'a point d'inclinaiſon, paſſe fort près de l'île de l'Aſcenſion, & de Poulo-condor à 9° de latitude boréale. Il trouve auſſi que dans la mer du Sud vers l'îile de Taiti, ce cercle coupe la ligne équinoxiale; enſorte

que l'on connoît actuellement la position de l'équateur magnétique de manière à pouvoir déterminer dans la suite les variations qu'il éprouvera. M. le Monnier, qui a fait beaucoup de recherches sur cet objet important, qui s'est procuré beaucoup d'observations, & qui les a discutées avec sagacité, avoit inséré dans le second volume de 1772 une carte de M. Wilke, dans laquelle l'équateur magnétique passoit 6° plus loin de la ligne équinoxiale dans notre océan atlantique ; mais la nouvelle détermination est plus exacte.

M. le Gentil rapporte dans le même volume beaucoup d'observations qu'il a faites sur l'inclinaison de l'aiguille, & il en donne une Table dans laquelle il y a des inégalités; mais il pense que dans toute la mer du Sud l'aiguille est horizontale à 9° environ de latitude boréale ; ce qui excluroit l'idée d'un équateur magnétique. Cependant, comme dans notre océan l'inclinaison est

nulle à 10 ° ½ de latitude auſtrale, & à 8 ° de latitude boréale dans la mer des Indes, il en conclud que les deux grands continens de l'Afrique & de l'Amérique changent la direction de la matière magnétique; enſorte que l'inclinaiſon doit être nulle quelque part ſous l'équateur dans l'Afrique & dans l'Amérique.

M. le Comte de Caſſini qui étoit allé en Italie en 1775, avoit eu ſoin de demander les différentes queſtions que les Académiciens pouvoient avoir à propoſer dans un pareil voyage; & il a raſſemblé dans un Mémoire les obſervations que cela lui avoit donné occaſion de faire ou qu'il s'eſt procurées par le moyen des Sçavans d'Italie. Il parle d'abord de la forme que l'on conſtruiſoit alors à Toulon, que M. Groignard avoit fait faire en bâtiſſant une caiſſe ſur l'eau même des baſſins pour l'enfoncer enſuite & bâtir à ſec dans cette caiſſe la forme ou l'eſpèce de baſſin dans lequel ſe radoubent les vaiſſeaux.

M. de Caſſini donne enſuite un détail ſur les différentes eſpeces de muriers qui ſe cultivent en Toſcane, en diſtinguant celles qui ſont les plus propres à la ſoie ; des cinq eſpèces qu'il diſtingue, la plus convenable eſt celle du murier blanc femelle, ou qui porte les fruits ; car, quoique cet arbre ait été mis par Linneus dans la claſſe des monœcies, M. Targioni s'eſt aſſuré qu'elle doit être dans celle de la diœcie, aucune des eſpèces de muriers de la Toſcane ne portant des fleurs & des fruits ſur la même tige.

M. de Caſſini parle enſuite d'un Ruſſe qui a eu, pendant différentes années de ſa vie une vertu électrique ſemblable à celle de la torpille ; d'une femme qui allaitoit un enfant quoique groſſe de ſix mois, & qui avoit fait de même pluſieurs fois. Il décrit, d'après M. l'Abbé Fortis, les mines d'alun qui ſont vers le lac Bolſena à vingt-cinq lieues de Rome dans le territoire de la Terra. Il y a

des souterrains qui ne sont point accessibles à cause des moffetes qui s'en exhalent: toutes les mines de soufre du territoire de la Terra sont occupées par ces exhalaisons suffocantes qui en défendent l'entrée. Les animaux morts s'y conservent. M. Fortis descendit lui-même dans un de ces trous mofférétiques: il y resta six à sept minutes; les yeux commençoient à lui cuire; & quand il en fut sorti, il resta plus d'un quart d'heure très-incommodé par la difficulté de respirer, & par une sueur abondante qu'il n'avoit pas éprouvée dans la grande chaleur de la moffette. Il la regarde comme une émanation d'acide sulphureux. On y trouve plusieurs autres sources dont M. Cassini a rapporté des échantillons, & qui ont été analysées par M. Lavoisier; mais cet objet n'est pas du ressort de ce premier extrait, où nous ne parlons que des objets de Physique générale ou de Mathématique.

On peut rapporter à l'une de ces

deux branches le Mémoire ſur le pouvoir refringent des liqueurs par MM. Cadet & Briſſon ; ce Mémoire a été fait à l'occaſion de la grande lentille de quatre pieds de diamètre que M. Trudaine fit faire il y a quelques années, & avec laquelle nos Académiciens ont fait diverſes expériences au jardin du Louvre. Ils ont trouvé, par le moyen d'une petite lentille de ſix pouces, que la grande lentille auroit 11 pi. 11 po. de foyer ſi elle étoit remplie d'eau diſtillée ; 10 pi. 10 po. avec de l'eſprit de-vin, & 7 pi. avec de la thérébentine liquide. Ces expériences leur ont donné lieu de reconnoître qu'il y a dans l'eſprit de ſel une force refringente qui eſt encore augmentée par ſa combinaiſon avec l'alkali volatil, quoique l'eſprit de ſel n'ait pas une très-grande denſité & que l'alkali volatil ne produiſe pas tout ſeul un effet conſidérable. La grande force réfractive des huiles donneroit lieu de croire que

c'eſt à la matière inflammable qu'elle eſt due ; mais d'un autre côté l'éther en a beaucoup moins, quoiqu'il ſoit beaucoup plus inflammable : au reſte les cauſes de ces phénomènes internes tiennent ſans doute à la figure des parties ſur laquelle on ne ſauroit encore hazarder des explications. Le principal réſultat de ce Mémoire eſt qu'on pourroit rendre les lentilles à liqueurs beaucoup meilleures qu'elles ne le ſont, en les rempliſſant d'une diſſolution de ſel ammoniac dans l'eau diſtillée, preſque juſqu'à ſaturation ; ou mieux encore, d'huile eſſentielle de thérébentine, avec laquelle le foyer, dans la grande lentille, ſera de 27 po. plus court que celui de l'eſprit-de-vin ; on pourroit rendre ainſi le foyer de cette lentille, autant & peut-être même plus actif qu'il ne le feroit ſi elle étoit de verre maſſif.

La partie aſtronomique de ce volume contient beaucoup d'éclipſes des ſatellites de Jupiter obſervées de

puis 1774 jusqu'en 1778 à Perinaldo dans le Comté de Nice, avec des occultations d'étoiles. Nous avons eu occasion de remarquer plusieurs fois combien les observations & les théories de M. Maraldi avoient ajouté de perfection aux tables de satellites. Depuis près de cinquante ans qu'il s'en occupe, son zèle ne s'est point rallenti ; sa retraite dans le pays qui lui avoit donné naissance, n'a fait que multiplier ses observations, en lui procurant plus de loisir & un plus beau ciel.

M. Messier détaille dans deux Mémoires toutes les observations qu'il a faites sur les comètes de 1771 & de 1772. Il y donne des cartes de leurs cours, des tables des étoiles qui ont servi à les déterminer, les élémens calculés par M. Pingré & par M. de la Lande ; enfin toutes les observations de ses Correspondans, qui peuvent contribuer à la détermination exacte du cours de ces deux comètes. La première fut dé-

couverte par M. Meſſier ; la ſeconde par M. Montagne à Limoges. M. Meſſier continue ainſi de publier, dans le plus grand détail, le travail immenſe qu'il a fait ſur un grand nombre de comètes. On en ſentira ſurtout l'importance, lorſque ces comètes viendront à reparoître, & que l'on s'en occupera ſpécialement comme l'on fait actuellement de celle de 1532 & de 1661, que l'on attend pour 1789 ; l'Académie des Sciences en a fait le ſujet du Prix qu'elle propoſe pour 1782, & les obſervations de *1661* ſont devenues un objet important de diſcuſſions & de calculs.

M. de la Lande rapporte une obſervation curieuſe de Mercure qui étoit, le 4 Juin 1776, à côté de l'étoile ε des Gémeaux, & qui, comparée à une pareille obſervation qu'il avoit faite en 1764, lui a fait reconnoître l'exactitude de ſes nouvelles tables de Mercure. Cette obſervation eſt une des premières qu'il

faites dans ſon nouvel obſervatoire du Collége Royal, où il a établi des inſtrumens au mois d'Octobre 1775 après la conſtruction du bel édifice que le feu Roi a conſacré à l'inſtruction publique dans ce Collége. (Voyez notre Journal, Septembre 1777.)

M. de la Lande donne enſuite la longitude de Padoue, qu'il trouve de 38′ 0″ par rapport à Paris. Comme il n'avoit trouvé que 38′, ou tout au plus 39′ pour Veniſe, & que M. Toaldo compte 2′ de différence entre Veniſe & Padoue, il s'enſuit qu'il y a au moins une minute de tems d'incertitude ſur la longitude de Veniſe. Mais elle ſera bientôt levée par les ſoins d'un habile Aſtronome tel que M. Toaldo, ſecondé par la protection du Gouvernement de Veniſe : le bel Obſervatoire qu'on vient d'établir à Padoue, & pour lequel on a fait faire en Angleterre un grand quart-de-cercle mural de 8 pieds anglois de rayon, nous pro-

curera une suite d'excellentes observations. Il étoit bien juste que dans une Université aussi ancienne & aussi célèbre, l'Astronomie fût enfin cultivée aussi bien que les autres sciences.

M. de la Lande donne aussi dans ce volume l'examen de quelques observations faites à Madrid, par Don George Juan. Il trouve la latitude de 40° 25′ 18″, sur la grande place & la longitude 0 h. 23′ 50″; mais sur celle-ci il pourroit y avoir plus de 30″ d'erreur. Il s'y trouve aussi des Observations Météorologiques par lesquelles on voit que dans l'été 1748 la hauteur de thermomètre ne passoit pas 24 ou 26° dans une petite cour à l'abri du soleil, mais il marquoit 6° de plus quand il étoit placé sur une muraille exposée au midi quoi qu'à l'abri du soleil. A l'égard de la hauteur du baromètre elle est environ d'un pouce 10 lig. plus petite qu'à Paris, ce qui indique pour Madrid une élé-

vation de 294 toises au-dessus du niveau de la mer.

M. Jeaurat donne dans ce volume une Observation de la lune comparée avec les Tables de Mayer qui n'étoient en erreur que de 18 ″.

Quand à la théorie de l'Astronomie, on trouve dans ce volume un grand Mémoire de M. du Séjour, où il donne d'abord l'équation des courbes d'extinction, ou l'expression de l'affoiblissement de la lumière du soleil dans l'atmosphère, relativement aux rayons émanés des différens points du disque solaire. Il détermine aussi la quantité de lumière que reçoit le centre de l'ombre de la terre, ou un point quelconque de la lune quand elle est éclipsée, & il explique par-là pourquoi la lune disparoit quelquefois totalement vers le périgée de la lune. Il fait voir qu'il est contraire à la théorie que l'ombre de la terre soit plus dense vers la circonférence que vers le cen-

tre; que par conséquent il est fort douteux que le phénomène ait été observé, comme l'a dit M. Vallot, & qu'en tout cas, il seroit dû à des circonstances particulières qu'il est impossible de soumettre au calcul. Enfin, il examine l'intensité de la lumière cendrée de la lune, c'est-à-dire, de la lumière que la terre envoye sur la partie de la lune qui n'est point éclairée par le soleil, à différentes élongations. Il détermine ensuite les tems où l'anneau de Saturne déborde le globe de la planette, comme depuis le mois de Juin 1769, jusqu'au mois de Juillet 1784; & il en fait l'application détaillée aux différens mois des années dans lesquels cette quantité varie à cause de la situation de la terre.

M. du Séjour revient ensuite aux éclipses de soleil pour déterminer la plus grande durée possible. Il trouve, par exemple, qu'elle est de 12′ 24″ pour les éclipses annulaires,

& de 7′ 58″ pour les éclipses totales dans les cas extrêmes.

M. de la Place, dans un Mémoire sur la précession des équinoxes, examine quel changement elle doit subir lorsqu'on fait entrer dans la théorie la couche fluide dont la terre est recouverte ; & il démontre par une méthode nouvelle que, quelque soit la figure du sphéroïde terrestre, la fluidité des eaux ne change rien aux attractions du soleil & de la lune sur la précession & la nutation, & n'altère pas l'uniformité du mouvement de rotation.

Ce volume renferme aussi trois Mémoires de Géométrie pure. Le premier, de M. l'Abbé Bossut, a pour objet le retour des suites. L'Auteur avoit donné en 1762 une méthode élégante & d'une approximation très-commode pour le cas où, dans une ellipse peu excentrique, on cherche l'anomalie vraie, par le moyen de l'anomalie moyenne ;

il étend ici à d'autres équations sa méthode, qui consiste à employer des différenciations répétées, & à comparer, pour une valeur où l'on connoit les deux quantités, deux expressions des différences successives de celle qu'on cherche; l'une donnée par l'équation proposée; l'autre, d'après une valeur hypothétique qu'on suppose à la quantité cherchée, & dont il faut déterminer les coëfficiens. Les expressions que donne cette méthode se trouvent très-simplement & d'une manière commode; ce qui est important, parce que tous les problêmes de l'Astronomie physique se réduisent précisément à des équations de cette forme.

M de la Place, dans un Mémoire sur l'usage des différences partielles dans la théorie des suites, démontre des formules en series que M. de la Grange avoit données sans démonstration; il y ajoute des remarques nouvelles dignes de l'at-

tention des Géomètres, & il propose une méthode générale dont ses démonstrations ne sont que des exemples, & qui paroît très-propre à perfectionner la théorie des suites.

Dans un autre Mémoire M. de la Place traite de l'intégration par approximation, par une méthode fondée sur la variation des constantes arbitraires, & il regarde sa solution comme la plus importante & la plus difficile que puisse offrir la théorie des méthodes d'approximation.

La partie méchanique de ce volume ne contient qu'un Mémoire. C'est celui de M. Perronet, dans lequel il détermine l'épaisseur à laquelle on peut réduire les piles des ponts, & la diminution dont peut être susceptible le massif des voûtes par leur courbure, afin de parvenir à faire, avec moins de dépense, des ponts qui soient plus légers, & qui laissent un passage plus libre à l'eau, sans que ces changemens puissent

nuire à leur ſolidité. Il cite dabord les dimenſions d'un grand nombre de ponts anciens & modernes, pour prouver que l'on doit renoncer à donner aux piles toute l'épaiſſeur qui ſeroit néceſſaire pour qu'elles puſſent tenir lieu de culée & qu'on pourroit leur donner beaucoup moins que la cinquième partie de l'ouverture des arches. C'eſt ce qu'il a fait dans le beau pont de Neuilly, conſtruit ſous les ordres de M. Perronet; il a réduit l'épaiſſeur des piles à treize pieds pour ſoutenir des arcs de cent vingt pieds; mais il leur a donné de grands empatemens par retraite de deux pieds ſur chacune de trois aſſiſes de la fondation.

M. Perronet fait voir que la plupart des courbures des voûtes de ponts ont l'inconvénient de diminuer le paſſage de l'eau, & il fait voir l'avantage que l'on peut ſe procurer en faiſant les voûtes en portions d'arc de cercle, dont les naiſſances ſoient établies à la hauteur

des plus grandes eaux ; on en peut ajouter un autre qui est essentiel, c'est de faciliter le passage des chevaux de hallage sous le pont, ce que M. Perronet a eu principalement en vue dans les projets du pont de la ville de Pont-Sainte-Maxence, que l'on construit, & dans celui qu'on se propose de faire vis-à-vis de la place de Louis XV. Il doit résulter de tout cela le double avantage de diminuer la masse de la maçonnerie, ainsi que la dépense des ponts, & de donner plus de passage au cours de l'eau.

L'Historien de l'Académie rend un compte détaillé d'un Ouvrage de M. l'Abbé Bossut, contenant de nouvelles expériences sur la résistance des fluides dont nous avons eu déjà occasion de parler, & d'un instrument présenté à l'Académie par M. l'Abbé Rochon, pour mesurer avec une exactitude singulière de très-petits angles en faisant mouvoir un prisme de crystal de roche

le long de l'axe d'une lunette jusqu'à ce que les deux images qu'il donne du même objet soient à une distance égale au diamètre de l'objet même. Cette idée ingénieuse pourra être très-utile pour déterminer les diamètres de Mercure, de Mars, de Jupiter & de Saturne, avec une précision plus grande qu'on ne l'a pu obtenir jusqu'ici. Déjà même M. de la Lande a fait usage d'une observation de M. l'Abbé Rochon sur le diamètre de Mars, sur lequel il y avoit le plus d'incertitude, & il l'a trouvé de 10″, 15 au lieu de 11″, 38 qu'il avoit adopté dans son Astronomie.

Parmi les éloges intéressans qui terminent l'histoire de l'Académie; il y en a un qui appartient naturellement à ce premier extrait, c'est celui de M. Trudaine le fils, qui avoit exercé dès 1757, à l'age de 24 ans, la place importante d'Intendant des Finances, dans laquelle son père s'étoit long-tems distingué. Cet éloge

contient des réflexions très-philoſophiques ſur les impôts, dont M. Trudaine avoit l'adminiſtration, de même que ſur le commerce & ſur les arts. Le tems où M. Turgot fut Contrôleur Général, fut celui où M. Trudaine eut le plus de facilité pour mettre en uſage les principes qu'il s'étoit faits ſur cette matière. Dans un voyage entrepris pour rétablir ſa ſanté, il avoit vu le pays de Gex, alors honoré par le ſéjour de M. de Voltaire, & devenu l'objet de la curioſité des voyageurs éclairés, qui s'empreſſoient d'aller rendre hommage au génie. Ce petit pays, ſéparé de la France par une branche des Alpes, mais ayant une communication libre avec la Suiſſe, ne pouvoit être aſſujetti à des droits de conſommation ſans employer une foule de prépoſés, ſans une ſévérité rigoureuſe, ſans une dépenſe exceſſive ; ces maux étoient la ſuite trop néceſſaire de cette poſition, & il falloit peut-être les attribuer à la

ſituation du pays & à la forme des impôts, plutôt qu'aux hommes qui en paroiſſoient les Auteurs; ces maux avoient ſouvent fait couler les larmes du Vieillard de Ferney; ſouvent il les avoit combattus par ſon éloquence, & ſoulagés par ſes bienfaits; il n'eut pas de peine à ſe faire entendre au cœur de M. Trudaine, & cet Adminiſtrateur humain & éclairé, profita d'un moment où les principes du Gouvernement paroiſſoient ſe rapprocher des ſiens: Une contribution unique impoſée par le pays même, remplaça cette foule d'impôts ſous leſquels il gémiſſoit, & le peuple, malheureuſement trop peu nombreux, que renferment ces montagnes, vit naître, grace a MM. de Voltaire & Trudaine, des jours heureux qu'il n'eſpéroit plus.

Nous finirons par une Lettre de M. Trudaine relativement à un ſujet dont nous avons parlé pluſieurs fois; celui de la liberté du Com-

merce des grains. « L'origine de mes grandes peines, dit-il, a été le département des grains, dont je me suis trouvé chargé dans un moment où plusieurs années consécutives de récoltes médiocres avoient amené une cherté désolante; cette circonstance étoit d'autant plus affreuse pour moi, qu'elle suivoit immédiatement une loi que j'avois fort sollicitée pour la liberté du commerce des grains, loi que je croyois & que je crois encore le salut du Royaume & de l'Humanité ; mais la plupart des hommes remplis, les uns de préjugés, les autres de mauvaises intentions, ont cherché à en arrêter l'exécution ; j'ai cherché à la soutenir par mon travail & mon courage, parce que je prévoyois que l'inexécution de cette loi entraîneroit des maux infiniment plus grands; j'ai eu la douleur de voir mes intentions perpétuellement traversées par les préjugés les plus absurdes & les plus populaires, souvent desservi par les fai-

ſons ; j'aurai traîné la vie la plus malheureuſe, ſi je ne ſurvis pas long-tems au moment où j'écris ; & je crois devoir le dire, afin de ſervir de leçon à mes fils ; qu'ils faſſent tous leurs efforts pour être utiles à leur Patrie ; ils doivent s'attendre à éprouver des contradictions & des obſtacles ; mais qu'ils employent tout leur courage pour les ſurmonter, comme j'ai tâché de leur en donner l'exemple. Puiſſent-ils, pour leur bonheur, avoir un peu plus de calme que moi ! »

[*Extrait de M. de la Lande.*]



LES *Amans françois à Londres*; ou *les Délices de l'Angleterre*.

Ultrà sauromatas fugere hinc libet.
JUVEN.

A Londres; & se trouve à Paris, chez la Veuve Duchesne, rue S. Jacques; Quillau l'aîné, rue Christine; Esprit, au Palais Royal. 1780. Brochure *in*-12. de 100 pages, & les Préliminaires 8.

CET Ouvrage dont nous ne parlerions point, s'il ne nous paroissoit annoncer du talent, est proprement un Pamphlet contre l'Angleterre, sous la forme d'un petit Roman ironique & comique. Deux jeunes Amans, pour échapper à la tirannie de leurs parens, se réfugient en Angleterre, comme dans un pays libre. Ils y éprouvent mille inconvéniens qui sont autant d'atteintes portées à cette liberté dont les Anglois sont si jaloux & si glorieux. Parmi

Parmi les uſages où les abus dont les deux François ſont choqués, l'Auteur n'oublie pas une Pièce intitulée : *l'Anglois à Paris*, qu'ils virent repréſenter à Londres, & dans laquelle la France étoit inſultée. » C'étoit en pleine paix, dit l'Au- » teur, qu'on traitoit ainſi notre na- » tion. »

Oſerions nous le dire ? Nous aimerions mieux que le Roman dont nous parlons & qu'on peut regarder comme une repréſaille de cette Pièce, eût été publié en pleine paix qu'en tems de guerre, il eût paru plus innocent & le motif eût été moins ſuſpect. Au fond ce n'eſt qu'une plaiſanterie, à laquelle le ton de gaîté ôte l'air de la ſatyre ; tous les Anglois ſenſés conviendroient de la juſtice de quelques légers reproches qu'on fait à leur Nation, ſans en eſtimer moins leur Gouvernement ; car il n'eſt point de Gouvernement qui n'entraîne des inconvéniens ou ſem-

blables ou équivalens ; mais quand ces reproches ſont faits en tems de guerre, ils ont trop l'air de ces hoſtilités de plume qu'un zèle indiſcret joint quelquefois aux hoſtilités vraiment militaires & qui ne valent pas mieux, parce qu'elles ont le mauvais effet d'entretenir l'eſprit de guerre & d'animoſité entre les Nations rivales. Les peuples qui ont le malheur d'être en guerre, n'ont rien de mieux à faire que de ſe reſpecter eux-mêmes dans leurs ennemis. Si les peuples rapprochoient ce qu'ils diſent & ce qu'ils écrivent les uns contre les autres en tems de guerre, du langage différent qu'ils tiennent à la paix, on verroit d'étonnantes contradictions & d'étranges déſaveux. Un Sage a donné l'avis de vivre avec ſon meilleur ami comme avec un homme qui peut un jour devenir ennemi ; ce principe deſtructif de toute confiance, eſt affreux en Morale & douloureux en

Amitié ; mais ne pourroit-on pas dire à tous les peuples : *vivez avec vos ennemis comme avec des hommes que la paix rendra bientôt vos Amis & vos Alliés ?*

[*Extrait de M. Gaillard.*]

CONFÉRENCE *de l'Edit des Présidiaux du mois d'Août 1777*, regiſtré en Parlement le 12 Août, & de la Déclaration du 29 Août 1778, regiſtrée le premier Septembre ſuivant, avec les Ordonnances, Edits & Réglemens ſur cette matière. Par M. *D. D. R.* A. L. P. du B. de Ch. en Th.

Conſtitutiones principum nec ignorare quemquam, nec diſſimulare permittimus. L. 12. Cod. de Jure & facto ignoto.

Se trouve à Paris, chez Lamy, Lib. quai des Auguſtins. 1780. petit *in*-12. de 188 p. Prix, 36 ſ.

C'EST en 1551 que les Préſidiaux ont été établis ; avant cette époque, les Baillis & Séné-

chaux Royaux étoient appellés Préſidiaux ; pluſieurs articles de l'Ordonnance de Crémieu leur donnent cette dénomination. Depuis l'établiſſement des Préſidiaux, ils ont eſſuyé bien des changemens & des viciſſitudes, tantôt en augmentation, tantôt en diminution de leur pouvoir. Deux Auteurs, tous deux ſçavans & fort eſtimés, ont écrit ſur les Préſidiaux ; le premier eſt Grimaudet, le ſecond eſt M Jouſſe ; mais l'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons, prétend que le premier a écrit trop tôt, & M. Jouſſe trop tard ſur cette matière, & que leurs Ouvrages, par cette raiſon, ne peuvent pas ſervir de règle aujourd'hui & dans la pratique actuelle. *L'un*, dit-il, *écrivoit preſque à la naiſſance des Préſidiaux & dans un tems où les Parlemens ſembloient, avec quelque raiſon, indiſpoſés contre cet établiſſement ; l'autre écrivoit dans un tems où ils avoient un excès de faveur & où les circonſtances ſembloient en*

avoir changé la nature. C'eſt d'après cette réflexion que l'Auteur ſe flatte que ſon Ouvrage, en rappellant les principes de la création des Préſidiaux & les Loix intermédiaires qui l'ont ſuivie, & les comparant avec le dernier Edit, ſera très-utile & même néceſſaire.

Nous adoptons, avec grand plaiſir, ſon idée, & nous croyons que cet Ouvrage, quoique peu étendu, ſera d'un grand ſecours à tous ceux que leur état met dans le cas de donner des conſeils aux citoyens & de conduire & défendre des affaires dans les Tribunaux, & ſurtout aux Magiſtrats devant leſquelles elles ſont portées.

Le but de l'Auteur, comme il le dit lui-même dans un Avis à la tête de ſon Ouvrage, eſt, premièrement, de mettre les Officiers des Préſidiaux à portée de reconnoître ſans peine l'étendue & les bornes du privilége que les Loix du Souverain leur ont accordé de juger ſans appel & en der-

nier reſſort. Le jugement de leur propre compétence leur étant déféré *à la charge d'appel* aux Cours Souveraines, *en cas de retenue ſeulement*, il eſt de leur honneur & de l'intérêt public qu'ils ne s'expoſent pas à retenir & à ſe juger compétens des matières dont la connoiſſance ne leur eſt pas attribuée.

En ſecond lieu, l'Auteur a eu deſſein d'inſtruire les Parties elles-mêmes & les conſeils chargés de leurs intérêts, & de les mettre en état de ne pas ſe livrer légérement à l'appel des jugemens de retenue.

Il prévient enſuite une objection que l'on pourroit lui faire en diſant que les objets dont il s'agit ne ſont pas aſſez importans pour donner lieu à un nouvel Ouvrage ſur la matière des Préſidiaux, & voici comme il y répond d'avance :

« Cette idée, dit-il, ſeroit écartée » par le point de vue qui a déterminé » le Légiſlateur. L'Edit des Préſi- » diaux préſente les prémices de la

» sagesse & des tendres soins de
» Louis XVI, d'un père pour ses su-
» jets. Il en a envisagé la matière
» comme une des plus intéressantes
» pour l'ordre judiciaire & le bien
» public.

» L'expérience nous a instruits de
» la nécessité d'une loi assez précise
» & assez étendue pour rendre à la
» Justice l'activité qui lui appartient,
» aux Jurisdictions inférieures & mê-
» mes aux Cours Souveraines la force
» & la dignité qui en sont l'ame, &
» aux Citoyens la certitude & la
» jouissance de leurs droits : avan-
» tage que faisoient presque éclipser
» ces conflits ruineux pour les Par-
» ties, ces demandes en réglement
» de Juges & leurs fâcheuses suites
» pour les matières de la moindre
» importance, & qui n'avoient sou-
» vent aucune consistance réelle que
» dans le caprice & la passion des
» Plaideurs. »

Telle est l'idée générale de l'Ou-
vrage ; à l'égard de son exécution,

elle eſt fort ſimple & dès-là très-méthodique & très-facile à conſulter, par conſéquent très-utile & très-intelligible ; l'Auteur rapporte chaque article du texte de l'Edit, après lequel on trouve les notes de l'Auteur, dans leſquelles il traite de l'objet de l'article qu'il vient de rapporter ; il établit les principes qui y ſont relatifs, donne même ſouvent des eſpèces pour rendre encore plus ſenſibles ſes réflexions, compare l'article avec ceux des loix précédentes ſur la même matière, en remarque les différences & fait voir les inconvéniens qu'elles pouvoient avoir dans certains cas & l'avantage du dernier Edit ; & nous croyons pouvoir aſſurer nos Lecteurs que ces réflexions, que l'Auteur qualifie très-modeſtement de notes, ſont pleines de ſens, d'exactitude, & par conſéquent de la plus grande utilité, & qu'enfin elles ſont en même-tems très-curieuſes & très-ſçavantes par l'hiſtorique qu'elles renferment & par les

conſéquences juſtes que l'Auteur tire des différentes circonſtances qu'elles ont occaſionnées drns ces loix ſucceſſives.

Pour donner à nos Lecteurs une idée juſte de la manière de raiſonner de notre Auteur & en même-tems de ſon ſtyle, nous finirons cet Extrait en tranſcrivant ici la partie d'une note ou plutôt du commentaire qu'il fait ſur l'article 22 de l'Edit des Préſidiaux de 1776. Voici ce que porte cet arti: *Il ſera ſtatué à l'audience ou ſur délibéré ſur toutes les cauſes qui ſeront dans le cas d'être jugées en dernier reſſort par leſdits Juges Préſideaux; leur enjoignons de ne prononcer d'appointement que dans les affaires qui exigeront* INDISPENSABLEMENT *une inſtruction par écrit; & dans ce cas leurs épices ne pourront pas excéder la ſomme de ſix livres pour les jugemens interlocutoires, & celle de douze livres à l'égard de ceux qui ſeroient définitifs-*

Sur cet article l'Auteur en établit

d'abord la ſageſſe & prouve que toute affaire ſuſceptible de la préſidialité eſt cenſée affaire légère, d'un intérêt circonſcript, entre perſonnes peu riches & de diſcuſſion facile ; & à cette occaſion il rapporte un ancien axiôme du Barreau qui dit *pour peu de choſe, peu de plaids* & ſur lequel le docte Tiraqueau a fait un Commentaire que l'Auteur voudroit, avec raiſon, qui fut plus connu & plus lû. A quoi il ajoute ce vers latin dont nous ignorons l'Auteur: *Cauſa levis litem debet habere brevem.* C'eſt après ces courtes réflexions que l'Auteur traite la queſtion qu'il appelle problématique, de ſçavoir ſi en effet le retranchement abſolu des épices & des vacations feront avantageux, & voici une partie de ce qu'il dit à cet égard.

« Un Juge, privé de la récom-
» penſe naturellement due au tra-
» vail, & qui ne perdra rien à une
» inaction dont il ſera certainement
» le maître, aura-t-il toujours le mê-

» me zèle & la même activité ? Doit-
» on eſpérer que, ſans aucune vue
» de récompenſe, il ſacrifie à un
» travail ſérieux, quelquefois long
» & fatiguant, un intérêt préſent,
» ſes affaires, ſes plaiſirs, ſon métier
» même, qui, pour bien des per-
» ſonnes, eſt une affaire de tempé-
» remment plus chère qu'on ne penſe?

» Il eſt facile, en admettant la
» récompenſe des épices proportion-
» nées au travail du Juge, d'y met-
» tre des bornes; & c'eſt ce que fait,
» par cet article, la ſageſſe de la loi.
» Ces épices ſont autant ou plus la
» punition du plaideur téméraire,
» lorſqu'elles ſont réglées, que le bé-
» néfice du Juge.

» On ne ſçauroit exclure l'uſage des
» épices qu'en admettant celui des
» gages. Or, qu'on balance une de
» ces charges avec l'autre, elles ſe
» trouveront au moins égales, & il
» y aura une différence ſenſible;
» c'eſt qu'en chargeant l'Etat de ces
» gages, on fait ſuppoſer la charge

» à ceux qui ne la doivent pas, parce » qu'ils n'ont aucune affaire, aucun » procès; au lieu qu'en laiſſant ſub» ſiſter l'uſage, les épices ne ſont » à la charge que du plaideur qui » y a donné lieu. C'eſt une ſorte de » dette que contracte celui qui » plaide & que ne doit pas naturel» lement payer celui qui ne plaide » pas.

» Une autre raiſon de laiſſer ſub» ſiſter *l'uſage modéré des épices*, c'eſt » qu'au lieu que les gages ſe paye» roient également à tous les mem» bres d'une compagnie, même à » ceux que leur inapplication ou » d'autres raiſons éloignent du tra» vail, de l'examen & du rapport » des affaires, les épices ne ſe payent » qu'à ceux qui aiment leurs fonc» tions & qui s'y dévouent. *Benefi» cium propter officium.* L'égalité de » récompenſe par l'égalité des gages » deviendroit une ſorte d'injuſtice; » cette égalité iroit contre le but » du Légiſlateur; en confondant le

» travail avec la pareſſe, on ceſſe » d'encourager le Magiſtrat par l'at- » trait naturel d'une juſte rétribu- » tion. »

Notre Auteur ajoute encore d'autres raiſons également ſenſées, mais que les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de tranſcrire & que nous exhortons nos lecteurs de voir dans l'Ouvrage même aux pages 137 & ſuivantes. Cet Auteur eſt M. Dreux Duradier, qui a ſuivi quelque tems à Paris, la profeſſion d'Avocat, & qui eſt ancien Lieutenant-Particulier du Baillage de Château-Neuf en Thymerais.

[*Extrait de M. Coqueley de Chauſſepierre.*]

ESSAI ſur la Mendicité, ou Mémoire dans lequel on expoſe l'origine, les cauſes & les excès de la Mendicité ; on recherche les moyens qu'ont employé les Peuples anciens & modernes pour la détruire, on conſidère nos diffé-

rens Réglemens ſur cet objet eſſentiel de l'Adminiſtration, & en quoi nos Légiſlateurs ont manqué leur but. On ſe propoſe enſuite d'établir les moyens les plus ſûrs pour détruire *entièrement & pour toujours la Mendicité dans le Royaume en rendant les Mendians utiles ſans les rendre malheureux.* On trouvera indiquées dans ce Mémoire des reſſources ſuffiſantes ſur cet objet, ſans qu'il en coûte rien au Roi, à l'Etat, ni au Peuple; enſemble, comment les Hôpitaux étant peu onéreux à l'Etat, il pourroit en retirer tous les avantages poſſibles. A Amſterdam, chez Marc-Michel R y; & à Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

CE Mémoire de M. Lambin de S. Felix, eſt diviſé en quatre parties. Après avoir ſuccinctement expoſé dans la première, les avantages pour la France, de l'entière

destruction de la Mendicité dans le Royaume, l'Auteur établit quelles sont les différentes classes de Mendians, les principales causes de la Mendicité; & il fait un tableau des désordres, du brigandage & des crimes; suites nécessaires de ce fleau des Etats.

« Quoique très-bornée dans son étendue, si on la compare à l'Espagne, à la Turquie, ou à la Russie; la France, dit M de S. Felix, est beaucoup plus riche que tous ces Empires, parce que, seule, elle peut se suffire, parce que chez elle, & sans en sortir, elle trouve abondamment, & au delà de sa consommation, des bleds, des vins, des huiles, des troupeaux, une population nombreuse, des forêts immenses, des carrières abondantes, & une foule d'autres richesses qui proviennent toutes de son sol. Mais malgré sa nombreuse population, les bras n'y suffisent point encore à l'abondance de ses récoltes; & il

s'y rencontre des terres incultes, quelques marais à dessécher, des landes à détruire; & pis que cela, un fleau qui, depuis des siècles, ronge, consume & désole le Royaume. On comprend aisément qu'on entend parler ici de la Mendicité. Mais (ajoute l'Auteur du Mémoire) banissez la Mendicité de la France, & bientôt je n'y vois plus de terres incultes, plus de marais à dessécher; les landes disparoissent, & au lieu de toutes ces marques d'une funeste stérilité, j'y vois fleurir les Arts, le Commerce, l'Agriculture; j'y vois la population s'augmenter, & partout régner l'aisance & l'abondance.

» On peut diviser les Mendians en trois classes. Dans la première, la plus nombreuse, & la plus dangereuse pour l'Etat, sont les vagabonds & les malfaiteurs, plusieurs échappés des prisons & aux supplices. Sans feu ni lieu, ils parcourent le monde sous le manteau de

la Mendicité..... Ils prétendent avoir des droits ſur toutes les bourſes, celui de les mettre à contribution, de bon gré ou de force, par prière ou par violence, ſuivant que la circonſtance leur eſt plus ou moins favorable. Ce ſont des pirates qui arborent pavillon ami ou ennemi, ſelon qu'ils y voient plus ou moins de danger. Les Greffes de toutes les Juriſdictions du Royaume ſont remplis des forfaits de toute eſpèce que commettent tous les jours ces miſérables vagabonds, & la deſtruction entière de la Mendicité, qui couperoit le cours d'une infinité de vols, de meurtres, de révoltes & d'incendies, ſeroit aſſurément plus avantageuſe à l'Etat, que n'a pu jamais l'être, la victoire la plus complette..... D'ailleurs que de recherches difficiles & diſpendieuſes pour la police on éviteroit par-là, & en même-tems, quel nombre de procédures onéreuſes au Domaine, & fâcheuſes pour les miſérables

contre qui elles s'exercent ! S'il y avoit feulement vingt-cinq ans que les Mendians fuffent détruits dans le Royaume, le Domaine auroit aujourd'hui des fommes confidérables qu'il n'a point. La preuve en eft fenfible ; que de fupplices fupprimés ! Il n'y a point un Jufticié qui ne coûte au Roi deux mille francs.

» La pareffe & la fainéantife forment la feconde claffe des Mendians. Ils trouvent qu'il eft plus doux de tendre la main que de l'exercer à des travaux utiles. L'oifiveté & la fainéantife, furtout chez des gens fans éducation, font toujours accompagnées des excès & de la débauche : auffi bientôt ceux-ci finiffent par être comme les premiers, des malfaiteurs & des fcélérats. Les uns & les autres fe font un talent, un art étudié de la Mendicité ; & avec des maladies feintes, avec des bleffures fimulées, ils tirent de la République des fommes qui conviendroient plutôt à encourager quelques Artifans mal-ai-

ſés ou des Payſans pauvres, qui, laborieux & honnêtes gens, ont mieux mérité de la Patrie. Ce ſont des ſangſues qui nuiſent à l'embonpoint de l'Etat; ce ſont des frelons, des guêpes cruelles qui ne ſe contentent point d'être inutiles dans la ruche, mais qui y détruiſent le bon ordre, & qui bientôt en ruinent la cire & le miel.

» Dans la troiſième claſſe des Mendians, ſont ceux qui, nés & élevés dans la miſère, puis éprouvés par des maladies & de nouveaux coups du ſort, le rebut de l'infortune & des hôpitaux, ſans parents, ſans appui, ſans aſyle, n'ont plus d'eſpérance que dans la commiſération du public, & de reſſource, que celle de pouvoir l'exciter. Ces derniers, comme la partie de l'Etat la plus foible & la plus malheureuſe, méritent plus que tous les autres de fixer ſes regards paternels; & ils exigent toute ſon attention. Excepté cette dernière claſſe,

c'est donc le libertinage, & d'abord l'oisiveté, qui ont enfanté cette multitude des Mendians, qui ne peut que s'accroître tous les jours. »

Dans la seconde Partie de son Mémoire, M. de S. F. jette un coup-d'œil sur les principales nations qui, dans les différens tems, ont mérité le plus de fixer notre attention sur cet objet; & il examine quels moyens elles ont employés pour bannir de chez elle la Mendicité.

« Si j'ouvre le premier Livre du monde, ce monument de l'Antiquité le plus ancien & le plus précieux; ce Livre sublime, émané de la Divinité même, qui nous montre à-la-fois le précepte & l'exemple, j'y vois partout, & dès la première page, le commandement fait à l'homme du travail, & sa nécessité indispensable; & les Hébreux ne manquèrent point de s'y conformer dans tous les tems. Chez les Egyptiens, Amasis donne une loi qui déclare infâme tout fainéant : adoptée par So-

lon, elle passe dans plusieurs Républiques de la Grèce, & ensuite chez les Romains. Dracon, dont les loix étoient écrites avec du sang, enchérit sur celle d'Amasis; il en publie une qui condamne à mort, dans sa République, celui qui ne travaille point; & il autorise ses concitoyens à le dénoncer.

» Si l'on considère les Peuples modernes par rapport à cet objet, l'Espagne, dans la vue de porter au travail un peuple né indolent & paresseux, & afin de réparer le vuide qu'ont produit les émigrations de ses sujets, & que ses possessions indiennes occasionnent encore dans ses Cultivateurs & ses Artisans, accorde sa protection à tous ceux de ses sujets qui se livreront à des occupations utiles, & une amnistie générale aux déserteurs. Elle les dispense de rejoindre leurs anciens drapeaux, pourvu qu'ils puissent justifier au Gouvernement qu'ils exercent une profession; & depuis plusieurs an-

nées elle employe les moyens les plus efficaces pour engager les Artistes, les Artisans & les Ouvriers étrangers en tout genre, à venir former dans le Royaume de nouveaux établissemens.

» Combien de sages Réglemens faits en Angleterre & exécutés à la rigueur contre les gens oisifs! Quelle attention, quelle vigilance de la part du Gouvernement, pour augmenter ses productions territoriales & pour étendre au loin son commerce! Quelle ardeur de la part des peuples pour le travail! Mais aussi combien voit-on chez cette nation de succès dans ce genre? On sçait qu'il existe en Angleterre des Maisons publiques fondées par le Gouvernement; qu'il y en a de fondées par des Villes; qu'il y en a même de dotées par de riches particuliers, pour y recevoir les Mendians valides & invalides, jeunes & vieux, hommes & femmes, & tous les autres pauvres qui s'y présentent de

bon gré. On y renferme les Mendians qu'on ſurprend dans les villes ou dans les campagnes y exerçant ce lâche métier. Chacune de ces Maiſons eſt une pépinière d'ouvriers de toute eſpèce, que le Gouvernement & les particuliers ſavent occuper continuellement aux travaux publics & à une infinité d'ouvrages domeſtiques. Il y règne une police admirable, beaucoup d'ordre dans tous les détails; & les détenus y ſont beaucoup mieux traités que ne peuvent l'être chez eux nos payſans les plus aiſés. Auſſi l'on ne voit pas un Mendiant dans toute cette île, ou s'il s'en trouve, c'eſt communément un étranger ou un libertin; mais quel qu'il ſoit, il eſt bientôt arrêté pour être renfermé dans ces hoſpices publics. C'eſt à cette vigilance qu'on doit ſans doute attribuer la rareté des meurtres dans toute la Grande Bretagne. On y vole, mais on y égorge peu : les vols même y ſont beaucoup moins

fréquens qu'en France, en Espagne, en Italie, en Turquie, en Moscovie & partout ailleurs.

»En Hollande, cette République aussi admirable dans sa conduite que celle des fourmis & des abeilles, par le goût général de ses habitans pour le travail & pour l'économie, a également élevé des asyles publics à l'indigence laborieuse, où elle pût trouver une ressource assurée contre la misère, & de l'occupation à son industrie. De pareils etablissemens ne doivent pas surprendre chez un peuple où presque tous les citoyens joignent les richesses d'un Prince à l'économie & à la frugalité du plus simple particulier, où chaque individu est à-la-fois riche, sobre, actif, laborieux, ami du commerce & des arts utiles. Tous les membres concourent unanimement, dans cette République, à augmenter la masse de ses richesses, sa force, sa puissance, & à mériter la considération & l'alliance des nations les plus éloignées.

gnées. On ne s'y livre point à la fainéantiſe ni à la frivolité, & encore moins au libertinage.

La République de Gênes, par des Réglemens non moins ſages & par des Inſtitutions non moins patriotiques, a également banni de ſon ſein la fainéantiſe & la Mendicité : ce qui eſt d'autant plus à remarquer, que de tous les Etats de l'Italie, c'eſt peut-être le ſeul où elles ne dominent point comme partout ailleurs. Quant aux Italiens naturellement mols & pareſſeux, non-ſeulement la chaleur exceſſive du climat contribue à augmenter leur indolence ; mais ce qui fait encore pulluler chez eux, dans toute l'Italie, & ſurtout à Rome, une multitude de Mendians, c'eſt une infinité de libéralités, d'aumônes, d'hôpitaux & de fondations mal entendues, qui les y appellent de toute la terre.

» Il y a peu de pauvres dans la Chine, dans la Suède, dans le Dannemarck & dans la Moſcovie ; les

peuples de ces pays étant laborieux & industrieux. En Dannemarck, le Mendiant peut encore être retenu par la crainte d'un travail forcé aux mines de cuivre, auquel on le condamne. En Turquie, on voit peu de Mendians, parce que le Turc est fier, & qu'il trouve d'ailleurs des secours suffisans dans l'humanité de ses compatriotes.

» On en voit peu dans l'île de Rhée, dans celles de la Grèce & toutes les autres de peu d'étendue; parce que dans les endroits peu considérables, & où tous les habitans se connoissent, on auroit honte de mendier. Une seconde raison, qui n'est pas moins probable, c'est que la chasse & la pêche chez ces Insulaires, étant libres à tout le monde, elles leur fournissent le moyen de s'exercer volontiers, & en même-tems de se nourrir du produit de leur travail & de leur adresse. Avec le commerce qu'ils font des peaux & des huiles qui en proviennent, ils

trouvent encore de quoi se vêtir, & pour suffire aux autres besoins de la vie. »

Dans la troisième Partie de son Mémoire, l'Auteur passe en revue tous les Edits, Arrêts, Ordonnances & Déclarations depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, sur le fait de la Mendicité. Il démontre en même-tems la ressemblance ou la contrariété de ces loix, leur multiplicité à l'infini, & toujours jusqu'ici leur inutilité. Pour mieux faire juger de sa manière de discuter, nous allons rapporter ici deux fragmens de cette troisième Partie.

« Entre toutes les Nations modernes, si nous voulons distinguer celles qui ont sçu mettre en œuvre les moyens les plus sûrs & les plus convenables pour détruire entièrement chez elles la Mendicité, je ne vois que l'Angleterre, la Hollande, Gênes, Genève, & depuis peu les Etats de Flandres, qui ayent jamais pu y parvenir parfaitement. Qu'on

ne soit point surpris qu'entre tant de peuples qui pourroient d'ailleurs servir de modèle sur une infinité d'autres objets, il n'y ait que ces seules Républiques qui ayent cet avantage sur tous les autres Gouvernemens ; cela n'est point surprenant.

» Une République, quoique de peu d'étendue, quoique moins riche par le nombre de ses sujets, de ses possessions & de ses revenus, a toujours au besoin plus de fonds dans ses trésors que le Monarque le plus puissant ; parce que le Monarque le plus puissant dépense presque toujours son revenu annuel ; parce que le luxe d'usage, & que l'on regarde comme indispensable à la Cour des Rois, emporte la plus grande partie de leurs finances. C'est par cette raison, qu'un Prince qui aime son peuple, ou qui s'aime lui-même, est ordinairement forcé, faute d'espèces, de ne penser qu'au présent & aux dépenses de première nécessité. Une République, au contraire, qui

ne doit point, qui eſt riche par ſon économie, qui d'ailleurs ſe regarde comme permanente & éternelle, travaille plus pour l'avenir que pour le tems préſent; & dans une inſtitution comme celles dont nous avons parlé, & toutes les autres de ce genre, elle cherche à augmenter le bonheur, l'aiſance & les richeſſes de ſes membres ſoit préſens ſoit à venir.

» C'eſt dans ce même eſprit, que les Corps, & ſurtout les Religieux, ont trouvé les moyens de ſe perpétuer, de s'enrichir & de s'agrandir au point où nous les voyons aujourd'hui. Je les compare à un vieillard qui plante & qui bâtit; & en cela, qui ne ſe conſidère point, mais qui enviſage dans ces avances & ces travaux l'avantage de ſes enfans, auxquels il veut laiſſer un bien durable, ſolide, & d'un rapport aſſuré.

» Quant à ces Maiſons de force, établies plus nouvellement, trop connues ſous le nom de *Dépôt :* 1°. tous les hôpitaux gratuits & ſans tra-

vail, étant un appas à la fainéantise, loin de détruire les Mendians, ne peuvent qu'en accroître infiniment le nombre ; ce qui a été dit & suffisamment prouvé à l'article de Rome ; où la multiplicité de pareilles fondations les fait pulluler plus que partout ailleurs : 2°. tout hôpital sans travail est toujours très - onéreux à l'Etat : 3°. par cette raison là même, les détenus peuvent y être mal, & alors ce n'est plus un bienfait du Gouvernement : 4°. dans les tems de disette & de calamité, les Mendians ont lieu de le craindre ; ce qui est pour eux un motif de prévarications, de séditions & de révoltes : 5°. le nombre des ces Maisons étant absolument insuffisant pour y contenir une infinité de Mendians qu'on y amène de toutes parts, il est impossible que dans ces lieux, trop peu spacieux, l'infection & la pourriture n'y engendrent des maladies qui emportent nombre de ceux que l'on y place ; & que ceux qui leur

donnent les ſecours les plus néceſſaires, ne portent cette contagion dans la ſociété. »

Dans la quatrième & dernière partie, M. L. de S. F. donne les moyens qu'il juge les plus propres pour la ſuppreſſion totale de la Mendicité.

» Le plan de réforme que je vais propoſer, dit-il, n'eſt point compliqué, il eſt facile à ſaiſir, & il ne ſera pas difficile à exécuter. Je conviens qu'il faudra peut-être conſacrer vingt-cinq à trente millions pour cet objet avant de pouvoir en retirer aucun avantage; mais à celà je puis ajouter des exemples bien capables d'encourager à faire ces avances. Le canal de Languedoc a coûté cent millions, & les ſommes employées à celui de Picardie, ne monteront guères moins haut; il n'y a pas cependant un françois qui puiſſe blâmer de ſemblables entrepriſes; & un tel emploi, en faveur des avantages conſidérables & multipliés

qu'on en retire tous les jours est pour l'Etat de l'argent placé au plus haut intérêt. Ce sera d'ailleurs une dépense une fois faite pour toujours, sans avoir jamais à y revenir, puisque par la suite, on trouvera infailliblement dans le produit de la chose même, plus de fonds qu'il n'en faudra pour les réparations, les augmentations & améliorations que l'on jugera nécessaires.

» Le moyen le plus efficace pour détruire actuellement & pour toujours à l'avenir la Mendicité, seroit d'élever dix huit à vingt maisons de travail, très-spacieuses dans les premières villes du Royaume, ou mieux encore dans leurs environs. Il faudroit auparavant, sous les peines les plus rigoureuses, à l'exemple de Venise, bannir du Royaume tous les Mendians étrangers : nous aurons assez des nôtres à occuper, à maintenir & nourrir, surtout dans ces commencemens. Si dans ces Maisons, les atteliers de toute espèce, si les

manufactures faites pour y procurer aux détenus une occupation toujours renaissante, sont bien dirigées, à raison de la capacité, de l'age, de la force, de l'adresse des sujets; si en les établissant, on a eu surtout égard à la situation des lieux & du commerce des provinces voisines; alors il n'est pas possible que les revenus ne soient plus que suffisans pour subvenir à tous les frais de dépense. J'ose même assurer, que, les Supérieurs de ces Maisons, rentés en proportion de leurs peines & de leur place, il restera dans une caisse de réserve, des fonds pour les tems de disette & de calamité; tems où le travail, ou plutôt le débit des marchandises peut diminuer le nombre des sujets, augmenter le prix du pain & des denrées. »

Il y a une infinité d'ouvrages, pour les femmes surtout, qui ne demandent point d'apprentissage. Il y a également un nombre de métiers, comme nous le prouverons ci-après,

auxquels on peut employer jusqu'à des estropiés ; ceux qui n'auroient qu'un bras & un pied, comme ceux qui n'auroient que des bras ou des pieds : enfin un impotent a des yeux, & il peut surveiller les autres. C'est à un Administrateur entendu, à employer toute son intelligence à diriger de tels sujets, & à mettre en œuvre toutes les ressources possibles pour faire valoir jusqu'au moindre secours qu'on peut en tirer. Par la suite, lorsque le bon ordre & les travaux seront bien établis dans ces Maisons, on pourroit de tems en tems faire entrer dans les atteliers des femmes, quelques filles publiques, pour en diminuer le nombre dans nos villes, & surtout pour retenir les autres, par la crainte d'un travail forcé. La fénéantise n'étant pas moins la mère du libertinage que de la Mendicité, & le travail étant leur fléau le plus redoutable, cette crainte les contiendroit mieux que quelques mois d'Hôpital, d'où

elles ſortent toujours pires qu'elles n'y étoient entrées.

» Les hommes, plus vigoureux, ſeront occupés à des travaux plus rudes. Parmi ces derniers, l'État peut tirer les plus robuſtes, les plus indociles & les plus mutins, pour les employer aux travaux publics ſelon les circonſtances, & ſous des conditions différentes. La nature, parmi les hommes, comme chez les animaux, a formé de certains caractères indociles, féroces, ennemis de la ſociabilité, nés pour le meurtre & la rapine, & dont il eſt preſque impoſſible de rompre jamais les inclinations violentes : c'eſt à un ſage Gouvernement à faire enſorte de les prendre & de les dompter pour s'en ſervir à propos : comme un Maure intelligent fait rendre docile au frein un courſier ſauvage, ſçait apprivoiſer le tigre & le lion, ſait pour ſes beſoins diriger à ſa volonté la maſſe peſante de l'éléphant, & donner quand il le faut, de l'ac-

tivité au zebre, naturellement lent & pareſſeux.

» Le Gouvernement pourroit de tems en tems renforcer ces troupes occupées aux travaux publics, en déchargeant les priſons, qui, dans nombre de provinces, regorgent de ſujets. Dans l'infection & la pourriture, ils y périſſent pleins de vie, ſe nuiſent les uns aux aurres, & n'y deviennent jamais meilleurs. Ces malheureux regarderoient la vue du jour comme un bienfait; & par la crainte des punitions les plus ſévères, comme par l'attrait de quelques ſalaires, de quelques récompenſes, ou immunités, on viendroit à bout de les diſcipliner, & de tirer d'eux les plus grands ſervices. Les Romains, dont les loix étoient ſi ſages, & toujours portées vers le bien général, ſçurent employer les criminels aux travaux publics, & c'eſt aux ſueurs & aux bras de ces malfaiteurs que l'on doit ces grands chemins, ces amphithéâtres qui excitent encore

aujourd'hui la curiosité & l'admiration.

» On pourroit occuper les uns & les autres, je veux dire ces malheureux tirés des prisons, & les Mendians les plus vigoureux & les plus mutins, aux grands chemins, à la coupe des montagnes, à la construction des ponts, des canaux, des ports de mer & des places fortes; à creuser des rivières, à dessécher des marais & défricher des terres, & généralement à tout ce qu'on peut appeller travaux publics; outre une infinité d'avantages réels qu'on retireroit de l'exécution bien entendue d'un tel projet, on conserveroit pour toujours à nos campagnes une infinité de bras, que les travaux publics & les corvées leur ravissent, & trop souvent dans la saison où la récolte les redemande plus essentiellement. Dès-à-présent, dans les siècles à venir & les plus reculés, on ressentiroit l'utilité & les commodités infinies qui en pro-

viendroient pour les Arts & le Commerce, pour la Marine, pour la sûreté de nos frontières, pour tout l'Etat; enfin, de la construction, de l'achèvement & entière perfection d'une multitude de travaux publics les plus essentiels, & capables d'immortaliser le Monarque bienfaisant qui les auroit ordonnés. »

L'Auteur ne fait qu'indiquer succinctement les moyens du régime à établir dans ces Maisons, les punitions à infliger aux pertubateurs de l'ordre, aux violateurs de la discipline, ainsi que les récompenses qu'il faudroit accorder à ceux qui se seroient constamment distingués par une conduite sage, une soumission exemplaire, & par l'activité de leur travail. Il prévient ensuite que l'établissement de ces Maisons n'est point un projet idéal; qu'il y en a en Angleterre, en Hollande, à Gênes, à Gand. Il passe enfin aux fonds qu'il s'agiroit de trouver pour construire, monter, & doter ces

Maiſons. Un des premiers moyens ſeroit de leur attribuer, juſqu'à la concurrence de leur entier établiſſement, les revenus de pluſieurs Abbayes & Prieurés en commande, comme encore de leur affecter une ſomme ſur tous les Bénéfices un peu conſidérables à nommer.

« Si l'intention des anciens Fondateurs de ces Bénéfices a été de ſoulager les vrais pauvres; de s'aſſurer de leurs ſuffrages & de leurs prières; ſi le *ſuperflu de tout homme*, & plus encore de tout Eccléſiaſtique appartient aux pauvres; ſi une ſemblable deſtination de ces biens, eſt plus conforme à l'eſprit de l'Egliſe & de la fondation, qu'il n'en arrive lorſqu'il tombe entre les mains de ceux qui les poſſèdent pour en abuſer, comme nous le voyons trop ſouvent; aſſurément il n'y a perſonne qui n'approuve un tel emploi. Cette nouvelle diſpoſition de quelques revenus eccléſiaſtiques ne pourroit qu'introduire dans le

Clergé une réforme qui eſt à deſirer: elle pourroit y diminuer l'eſprit du monde, l'amour du luxe, celui des procès, & une infinité d'autres abus qu'il ne me convient pas de relever.

» Pour diminuer la dépenſe dans la bâtiſſe & conſtruction de tant de Maiſons à élever, toutes en même-tems, on pourroit y conſacrer le terrein & les bâtimens de pluſieurs Ordres Religieux déjà ſupprimés. Les Camaldules & les Céleſtins entre autres qu'on laiſſe s'éteindre, ont un nombre de Maiſons dont on pourroit diſpoſer à cet égard; en obſervant de donner la préférence à tout ce qui eſt hors des villes, parce que dans les villes toutes les denrées ſont toujours beaucoup plus chères; & encore, afin d'augmenter la conſommation, la circulation du commerce & les eſpèces dans les campagnes & dans les provinces, où il n'y en a jamais aſſez. Lorſque le Gouvernement, non-ſeulement aura tourné ſes vues vers cet objet, mais les aura

absolument décidées, & que les travaux pour la bâtisse de ces Etablissemens seront bien commencés, au lieu d'impôts, dont il faut éloigner jusqu'à la moindre idée, qu'on ouvre alors une *Bourse de bienfaisance.* Il y a peu de particuliers, il n'y a pas une Communauté, pas un Corps, surtout si vous les laissez absolument libres de donner à volonté, qui à l'envi ne s'empressent de contribuer à une œuvre si belle & vainement desirée depuis plusieurs siècles.

» A ces nouvelles ressources l'on peut joindre une nouvelle Loterie, dont il y auroit des billets de toute sorte de mise; je veux dire depuis un certain taux jusqu'au plus bas, afin que chacun, dans toutes les conditions de la société, pût y participer. Les lots & les avantages y seroient moins considérables qu'ils n'ont coutume de l'être dans les autres jeux de fortune & de hazard, parce qu'il faudroit que ce fût moins un

objet de gain que de bienfaiſance de la part des Intéreſſés : on fermeroit cette Loterie dès que les manufactures & les atteliers ſe trouveroient entierement occupés. Dès-lors ces Maiſons ne ſeront plus à charge à l'Etat, puiſque le produit du travail des ſujets, & la moindre partie des aumônes accordées annuellement à la Mendicité, ſe tournant vers ces nouvelles fondations, ces deux objets de recette réunis, ſatisferont pleinement, & au-delà, à toutes les branches de dépenſe. Il a été dit & démontré, que les ſommes conſidérables que les gueux de profeſſion tirent annuellement pendant une ſeule année, ſuffiroient pour nourrir deux & trois ans le même nombre de bons pauvres.... Du moment que l'inſtitution des Maiſons de travail aura lieu, la ſeule crainte d'un travail forcé, ſera contre les Mendians le coup le plus terrible, qui en diminuera beaucoup l'eſpèce. Voilà pourquoi dix huit à

vingt Maiſons de travail, telles que je les ſuppoſe, vaudront mieux que cent hôpitaux ordinaires.

Après avoir préſenté ſon projet & les moyens de l'exécuter, avec des détails & des développemens que nous ſommes forcés de reſſerrer beaucoup, M. de S. F. jette un coup-d'œil ſur les principaux Ecrits qui ont été publiés ſur la matière qu'il traite; il les combat & tâche de prouver leur inſuffiſance. Enfin il prévoit qu'on peut lui faire différentes objections par rapport à la dépenſe conſidérable que néceſſite un tel projet.

« L'on me dira qu'il eſt aiſé à un Spéculateur de parler de finances & d'en ſuppoſer, & qu'il s'agit ici de les fournir. A cela je répondrai: Louis XIV, à peine ſorti de l'enfance, & dans un tems où les reſſources de la France ſembloient être épuiſées, ſaiſit les rênes de l'Etat; & ſon génie ardent & avide de tous les genres de gloire, élève la Mo-

narchie françoise au plus haut degré de splendeur où elle eût pû jamais parvenir. Sans argent dans ses coffres, il vient à bout de se créer une Marine, la plus redoutable par ses flotes nombreuses, les plus habiles dans la manœuvre, & bientôt les plus aggerries. Il lève, soudoye & entretient des armées considérables, souvent aux quatre coins du Royaume, & même chez l'Etranger. Il donne cent combats, livre vingt batailles rangées ; il forme ou soutient plus de quatre-vingt siéges. Ajoutez à cela une infinité d'édifices publics, de ports, d'arsenaux, de places publiques, d'arcs de triomphe, de grandes routes, de temples, d'hôpitaux, de manufactures, d'Académies, &c. &c.; dans une infinité de circonstances, des spectacles & des fêtes d'une magnificence digne d'y attirer des Souverains ; des châteaux de plaisance, des ponts, des canaux hardis & dispendieux, & des villes même qui lui doivent leur existence.

Le ſeul Verſailles a englouti des milliards. Et aujourd'hui le plus ſage des Rois, au-deſſus de la renommée & d'une vaine gloire, & ſeulement jaloux du bonheur de ſes Peuples, un tel Prince, dont les vues réglées & économiques ne tendent qu'à la bienfaiſance & au ſoulagement de ſes ſujets, ne pourroit pas trouver, pour le ſeul objet dont il s'agit aujourd'hui, des reſſources, dans un Royaume qui n'en a jamais manqué dans les tems les plus déſeſpérés? Non, François, vous ne le croyez point. Un nombre de nouvelles Inſtitutions, de Réformes & de nouvelles Ordonnances, toutes dictées par la ſageſſe & l'amour de ſon Peuple, ſur l'Education, ſur le Commerce, ſur l'Agriculture & ſur les Arts les plus utiles; des ſommes accordées à des Provinces dans les tems de calamité, dans les épidémies, les incendies; tous ces bienfaits, qui partent d'un cœur vraiment paternel,

vous répondent du ſuccès d'une telle entrepriſe. »

Ce Mémoire eſt terminé par des Notes qui, trop longues pour entrer dans le corps de l'Ouvrage, répandent un nouveau jour ſur les idées de l'Auteur. Nous en tranſcrirons une ici, parce que ſon objet tient aux progrès des Lettres.

« Dans la création des nouvelles Manufactures, on devroit ſurtout s'occuper des objets de première néceſſité, comme chauſſure & habillement, ou de la plus grande conſommation, ou enfin de ceux pour leſquels il n'y a pas aſſez d'atteliers en France. Six frabriques de papier, par exemple, de plus dans ce Royaume, ne pourroient qu'augmenter beaucoup la circulation du commerce, celui des Livres; & mettre à portée la Librairie de Paris & des Provinces de réimprimer une foule d'excellens Ouvrages d'une certaine étendue, qui manquent depuis des

années, & que l'on redemande, mais dont on est privé par la cherté excessive des papiers. C'est ici le lieu de se plaindre que l'on ne tient pas assez la main à l'exécution des Réglemens qui défendent expressément l'exportation du chiffon chez l'Etranger. C'est à notre préjudice, & par cet abus sans doute, que les Manufactures étrangères & celles de Hollande si vantées, sont supérieures aux nôtres. On pourroit encore établir un travail, & même plusieurs, pour la préparation des peaux de veaux & de moutons, employées par les Mégissiers, & surtout pour celles dont se servent les Relieurs. Autrefois, & dans un tems où la consommation de ces peaux étoit beaucoup moindre, ces préparations occupoient jusqu'à dix ou douze Fabriquans.

Actuellement, tout-à-fait rebutés par des gênes particulières à ce genre de commerce, ces Marchands se trouvent aujourd'hui réduits au nom-

bre de quatre; encore n'y en a-t-il qu'un assez riche pour occuper un certain nombre d'ouvriers. Comme dans toute la France ces quatre Marchands sont les seuls pour fournir la capitale, Lyon, Bordeaux, Toulouse & toutes les autres Provinces, ils affament de cette marchandise les Relieurs qui ne peuvent absolument s'en passer; ils y mettent le prix à leur volonté & sous telles conditions qu'il leur plaît de dicter. Par-là, ils ruinent les Relieurs; ils gênent infiniment le commerce de la Librairie, & en cela ils mettent un impôt journalier sur tous les Gens de Lettres.

S'il est à desirer qu'on donne plus de liberté à la fabrication & au commerce des peaux propres à la Relieure, & qu'on empêche l'exportation des matières premières, destinées à nos fabriques de papier, quelle circonstance fut plus favorable? Un Ministre qui s'est plu à peindre le siècle de Colbert, & sous l'administration

l'administration de ce grand Homme la renaissance des Sciences & des Arts, un Ministre qui tient aux Lettres par un goût décidé & par des Ouvrages qui les honorent, ne manquera point de leur accorder, dans cette malheureuse conjoncture, son entière protection.

[*Extrait communiqué.*]

MÉMOIRE sur les Enfans-Trouvés; présenté à MM. les Procureurs du Pays de Provence par les Recteurs de l'Hôpital général S. Jacques d'Aix. A Aix, chez Esprit David, Imprimeur du Roi, du Pays & de la Ville. 1780. *in*-4°. de 190 pages.

SI les besoins & les dangers des enfans délaissés par les auteurs de leurs jours au moment de leur naissance, forment un spectacle des plus attendrissans, les soins paternels que de généreux citoyens animés par la charité & par la commi-

fération naturelle, s'empreffent de donner à ces êtres fi foibles & fi néceffiteux ; font un autre fpectacle qui n'eft pas moins touchant que le premier.

Tels font les tableaux fidèlement tracés dans le Mémoire de MM. les Recteurs ou Adminiftrateurs de l'Hôpital général d'Aix.

Le défaut de fonds publics confacrés aux enfans à forcé de recourir, en Provence, à un abonnement ou cotifation des citoyens du Tiers-Etat, & le produit en eft partagé entre les hôpitaux des principales villes de cette Province qui font chargés chacun du foin des enfans trouvés d'un certain diftrict.

Par cet arrangement, les Adminiftrateurs particuliers de ces hôpitaux font devenus les tuteurs ou plutôt les vrais pères des enfans qui leur font confiés. Les devoirs dont ils font chargés volontairement en cette qualité, les obligent à s'occuper conftamment de tous les foins & de tous

les détails relatifs à la conſervation & à l'éducation de ces enfans. Pourroient ils, ſans déroger à ce que leurs fonctions ont de plus touchant & de plus honorable, appercevoir des abus, des cauſes évidentes de maladies, de miſère & de mort, & ne pas élever la voix, ne pas reclamer les réformes & les ſecours néceſſaires pour faire ceſſer tous ces maux? Non ſans doute, & c'eſt auſſi ce louable motif qui a dicté l'Ouvrage dont nous rendons compte.

MM. les Recteurs de l'Hôpital général d'Aix n'ont pu voir, ſans en être vivement affectés, que la mortalité des enfans trouvés de la Provence, mais ſurtout à Aix, ſurpaſſoit infiniment celle qui eſt ordinaire dans le premier âge, & étoit parvenue à un point effrayant: comment, en effet, auroient-ils pu reconnoître ſans effroi que dans l'eſpace d'une ſeule année, 1776, de *cent quinze enfans* portés à leur hôpital, il en étoit mort *cent trois.*

Le premier effet d'une pareille observation a dû nécessairement exciter tout le zèle de ces dignes citoyens ; & celui d'entre eux qui a été chargé de rédiger le Mémoire qu'ils avoient résolu de publier à ce sujet, commence par rechercher & établir les causes d'un si cruel désastre. Il en assigne trois principales ; savoir, les maladies dont les enfans sont attaqués dès leur naissance, l'insalubrité & le mauvais régime de l'entrepôt où ces enfans séjournent, jusqu'à ce qu'on leur ait trouvé une nourrice, & enfin la disette de ces nourrices dont le défaut fait pâtir les enfans plus ou moins long tems dans cet entrepôt.

De ces trois causes, la première influe en général sur le mauvais état & sur la mortalité des enfans trouvés dans tous les pays ; les deux autres ne peuvent manquer aussi de l'augmenter considérablement dans tous les endroits où elles ont lieu ; mais le tableau fidèle que l'Auteur

fait de l'excès où elles ſont portées dans l'hôpital d'Aix, démontre avec évidence qu'il faut leur attribuer principalement l'affreuſe mortalité des malheureux enfans qui ſont tranſportés & acculés dans cet entrepôt.

L'expérience a conſtamment prouvé en effet par les tentatives réïterées qu'on en a faites, que quelques bons ſoins qu'on prenne d'ailleurs des nouveaux nés, ils périſſent immanquablement preſque tous lorſqu'on en réunit un certain nombre dans un même lieu, tant les émanations de l'homme ſont pernicieuſes à l'homme & encore plus celles des enfans aux enfans nouveaux nés, à cauſe de la malpropreté naturelle & inévitable de ce premier âge.

Il y a défaut de nourrices dans l'hôpital d'Aix, parce qu'elles ne ſont point aſſez payées & parce qu'elles craignent d'être infectées de maladies vénériennes en ſe chargeant

de pareils nourrissons, comme cela arrive assez souvent.

L'Auteur du Mémoire, après avoir exposé ces principales causes de la mortalité des enfans de l'hôpital d'Aix, propose les moyens les plus faciles & les plus efficaces d'y remédier. Parmi ces moyens, les uns sont particuliers & relatifs à la constitution de l'hôpital d'Aix; d'autres sont généraux & s'étendent, non-seulement aux enfans trouvés de tous les pays, mais encore à tous les nouveaux-nés dans quelque état qu'ils soient.

Quoique ces moyens nous paroissent les meilleurs qu'on puisse prendre & soient tous très-dignes d'attention, nous sommes forcés, pour abréger, de ne nous occuper que de ceux qui intéressent en général la conservation de tous les enfans trouvés. La première remarque a faire sur ce sujet important c'est que le grand nombre de ces enfans est la

principale & presque l'unique cause des inconvéniens qui leur deviennent funestes.

Le meilleurs moyen de faire vivre & de conserver en santé un enfant nouvellement né, c'est très-certainement de lui donner une bonne nourrice; mais c'est-là la grande difficulté, car les bonnes nourrices sont rares, même pour les gens aisés qui sont en état de les bien payer, à plus forte raison pour de pauvres enfans qui n'ont d'autre ressource que des charités, & les charités mêmes lorsqu'on les regarde comme abondantes, sont toujours fort au-dessous de leurs besoins.

Il est bien clair que cette difficulté, la plus grande de toutes, d'avoir un nombre suffisant de bonnes nourrices, disparoîtroit entièrement, si l'on pouvoit substituer au lait de femme quelqu'autre lait ou quelqu'autre aliment qui pût le remplacer, sans

aucun inconvénient pour la nourriture des enfans du premier âge.

Cette vérité a été fentie par plusieurs citoyens zélés & en particulier par feu M. de *Chamouffet*, qui a effayé de faire nourrir des enfans trouvés avec le lait des animaux. Cette tentative n'a point eu de fuccès; la plupart des enfans fur lefquels elle a été faite à plufieurs reprifes pendant quelques années, font morts, & en conféquence cette méthode a été abandonnée comme impratiquable. Mais ne s'eft-on point découragé trop tôt? A-t-on bien conftaté que c'étoit réellement le défaut de lait de femme qui étoit la caufe de la mortalité de ces enfans? Et en examinant toutes les circonftances de cette méthode de les nourrir, n'auroit-on pas trouvé que cette mortalité dépendoit bien plutôt de ce que ces enfans étoient réunis dans un même lieu, & s'infectoient réciproquement de leurs

émanations malfaisantes, malgré toutes les attentions de propreté qu'on pouvoit avoir ? C'est ce que pense l'Auteur du Mémoire : & pour répondre à l'objection qu'on pourroit tirer de la tentative infructueuse de M. de Chamousset, il rapporte un nombre de faits tant anciens que modernes très-constans & qui ne laissent pas lieu au moindre doute.

« Il n'est, dit-il, aucun pays en » Europe où l'on n'ait tenté de nour- » rir des enfans artificiellement & » l'on y a réussi partout; il en est » même où cet usage est devenu » presque général, & où les riches » aiment mieux faire nourrir leurs » enfans sous leurs yeux par des ani- » maux avec du lait, des bouillies, » des panades, que de les confier à » des nourrices étrangères.

» M. de Buffon atteste avoir vu » des paysans nourris par des chevres » & des brebis ; ils étoient, dit-il, » aussi sains & aussi vigoureux que » les autres. M. Cassini de Thury a

» obſervé dans ſon voyage d'Alle-
» magne, que les mères qui n'allai-
» toient pas leurs enfans, ne les con-
» fioient pas à des nourrices; mais
» qu'elles les élevoient avec de l'eau
» & du lait. Il a remarqué que tous
» ceux qui avoient été nourris de
» cette manière, étoient plus ſains
» & plus vigoureux.

» L'Auteur ajoute, d'après M.
» Raulin, qu'il eſt aujourd'hui dans
» toutes les parties du monde, des
» provinces, des villes, de nombreu-
» ſes familles qui nourriſſent leurs
» enfans de lait de vache & de chevre.
» On voit tous les jours en Ruſſie,
» en Danemarck, en Angleterre,
» en Ecoſſe, en Irlande, en Alle-
» magne & principalement en Suabe
» & en Franconie, dans les Cantons
» Suiſſes; &c. des enfans nourris de
» lait de vache & de chevre.

» Ayant lu, continue l'Auteur,
» que l'on avoit ſupprimé dans l'hô-
» pital de Bâle, toutes les nourri-
» ces étrangères, nous avons cru de-

» voir demander à ses Administra-
» teurs des éclaircissemens sur la ma-
» nière dont ils nourrissoient les en-
» fans, & sur le succès qu'elle avoit.
» Ils ont bien voulu nous les en-
» voyer dans une lettre en date du
» 27 Mai 1777, dont voici le pré-
» cis. On ne donne aux enfans, les
» trois premiers jours de leur nais-
» sance, que du syrop de rose solu-
» tif & de l'huile d'amandes douces;
» deux onces de syrop & une once
» d'huile suffisent (en totalité) : on
» les met ensuite à l'usage d'une
» bouillie très liquide de lait & de
» farine fine, qu'on leur fait pren-
» dre de quatre heures en quatre
» heures, nuit & jour. Dans l'inter-
» valle on leur donne du lait tiède
» coupé à moitié avec de l'eau dans
» lequel on a fait dissoudre du su-
» cre candi : on le leur fait prendre
» dans une petite bouteille dont le
» col est terminé par un suçoir de
» bois enveloppé d'un linge fin.

» C'est ainsi que l'on nourrit à

» Bâle, non-seulement les enfans » trouvés, mais encore beaucoup » d'enfans de bonnes familles du » pays. La mortalité, nous disent » les mêmes Administrateurs, en est » très-peu considérable. »

Il faut supposer, quoiqu'il n'en soit pas fait mention dans le Mémoire, qu'avec le bon régime qu'on leur fait observer, les enfans trouvés de Bâle, sont séparés & non pas accumulés dans un même lieu.

« Si l'on a pu élever, continue » l'Auteur du Mémoire, & si l'on » élève tous les jours artificiellement » un grand nombre d'enfans de tou- » tes les classes de la Société, pour- » quoi n'éleveroit-on pas de même » les enfans trouvés, & par quelle » fatalité plusieurs des différentes ten- » tatives que l'on a faites ont-elles été » inutiles ? N'est-ce pas parce qu'on » a voulu les élever en trop grand » nombre ? Osons dire, & ne crai- » gons pas de le trop répéter, que » s'ils périssent en si grand nombre,

» c'eſt preſque uniquement l'effet de
» leur amoncellement dans les en-
» trepôts. »

L'Auteur conclud avec grande raiſon de tous ces faits, que s'il exiſte des méthodes pour nourrir les enfans artificiellement, comme il en exiſte en effet, que ſi elles ſont employées avec le plus grand ſuccès, toutes les fois qu'on en fait uſage pour un ſeul enfant & ne ſont infructueuſes que quand on en raſſemble pluſieurs, dans un même lieu, on ne doit pas héſiter à adopter ces méthodes.

On tireroit d'autant plus d'avantage de nourrir ainſi tous les enfans trouvés en les diſperſant dans les campagnes, qu'on n'auroit aucun beſoin d'entrepôt : car au moment de leur arrrivée, il y auroit toujours un bon nombre de femmes, hors d'âge qui, ne craignant point d'être infectées de maladie, & étant accoutumées aux ſoins qu'exigent les nourriſſons, ſeroient très empreſſées

à ſe charger de ceux ci & les éleveroient fort bien & à peu de frais.

Mais ſi l'on veut conſerver les enfans trouvés & en faire des citoyens utiles à l'Etat, ce n'eſt pas aſſez qu'ils ſoient en bon air, à l'abri de l'infection & qu'ils ayent les alimens convenables; à meſure qu'ils avancent dans la vie, il leur faut des ſoins d'une autre eſpèce & qui leur ſont d'autant plus néceſſaires, que dans certains pays, comme la Provence, on les laiſſe chez leur nourrice environ juſqu'à la puberté. Or, quoiqu'il y ait des payſans aiſés & laborieux qui partagent leur pain avec les enfans dont ils ſe chargent, & qui ont l'humanité de leur donner la même éducation qu'à leurs propres enfans; quoiqu'il y ait de vertueux Curés qui ont la charité de ſurveiller les enfans trouvés qui s'élèvent dans leur paroiſſe, il y a néanmoins des abus des plus déplorables, ſur cet objet: l'eſtimable Auteur du Mémoire aſſure, & l'on n'aura pas de

peine à le croire, qu'on leur ramène quelquefois des enfans aſſez foibles & aſſez défaits pour faire juger qu'ils ont manqué du néceſſaire. Nous en avons vu, ajoute-t-il, ſe jetter ſur de la mauve, la miſère les avoit accoutumés à la brouter. D'autres nous ont avoué avoir mangé des glands & s'être nourris en partie de fruits ſauvages. Des perſonnes dignes de foi nous ont aſſuré avoir vu un de ces enfans diſputer à des cochons des feuilles de choux. De malheureux habitans de la campagne cherchent même à ſe faire une reſſource des pauvres enfans dont ils ſe ſont chargés; n'ayant aucune induſtrie, ils ne leur en donnent point; ils ne les élèvent qu'à mandier dans les campagnes & le long des chemins; ils les maltraitent lorſqu'ils ne leur rapportent rien.

Il en eſt qui en font une eſpèce de commerce; ils s'en procurent le plus qu'ils peuvent, & les vendent enſuite à ceux qui en deſirent.

On lit dans une note, « que le » Rédacteur du Mémoire, quoiqu'il » ait eu lieu d'être satisfait de l'état » dans lequel il a trouvé, dans un » voyage qu'il a fait en 1778, le » plus grand nombre des enfans qu'il » a visités, il n'a pas laissé cependant » que de vérifier une partie des abus » dont on vient de parler. Une fem- » me, entre autres, de Noyers, avoit » eu, dit-il, le moyen de s'en pro- » curer treize de différens hôpitaux; » la nuit elle les renfermoit dans » un bercail; elle en tenoit un mar- » ché toujours ouvert. Le prix com- » mun d'un enfant trouvé, au des- » sus de sept ans, étoit, dans ce » pays, de quinze ou dix-huit li- » vres. »

Des abus si crians n'ont besoin que d'être exposés pour qu'on en sente & les funestes effets, & la nécessité de les empêcher; & le seul moyen efficace d'y parvenir consiste dans la surveillance & l'inspection des Administrateurs. Puis-

que ces dignes citoyens ſe chargent volontairement de la pénible & honorable fonction de pères, ils ne doivent point épargner les tournées, les examens, les encouragemens même, enfin, aucun des ſoins néceſſaires pour s'aſſurer que les enfans dont ils ſe ſont chargés ont continuellement les ſecours que leur état exige, ſuivant leur âge, tant pour le phyſique que pour le moral. Mais tout cela ne pouvant ſe faire ſans quelque dépenſe; & la fortune des citoyens les plus honnêtes & les plus dévoués au bien de l'humanité, n'étant que très-rarement proportionée à leur zèle, il eſt indiſpenſable, dans un état où l'on ne veut pas perdre abſolument les enfans trouvés que ces frais ſoient pris ſur les fonds publics, deſtinés à cet uſage.

Il eſt bien vrai que ces fonds, qui ne proviennent que de cotiſations charitables & d'aumones, ne peuvent pas ſuffire, même à la miſerable nour-

riture & éducation qu'on a donné jusqu'à présent à ces enfans infortunés, & que le plan proposé dans le Mémoire de MM. les Administrateurs de l'hôpital d'Aix, exigeant une plus grande dépense, il faut nécessairement trouver des expédiens pour augmenter ces fonds. L'Auteur du Mémoire en indique plusieurs qui paroissent très-justes & bien étendus; Nous ne pouvons nous en occuper dans ce premier extrait, non plus que de plusieurs autres objets aussi essentiels, tels que le mal vénérien, l'inoculation des enfans, leur état civil, &c. qui nous paroissent traités supérieurement, mais ces matières sont d'une si grande importance que nous nous ferons un devoir d'y revenir dans un autre extrait.

[*Extrait de M. Macquer.*]

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois de Décembre 1780, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

CE mois a été froid & très-humide, quoiqu'il ne soit pas tombé une goutte d'eau de pluie; mais les brouillards ont été fréquens; le dégel surtout, qui a eu lieu le 29 & le 30, a été accompagné d'une humidité considérable. Les blés sont beaux.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 3 (*P. Q.*) couvert, froid. Le 4, (*apogée*) beau, froid, *changement marqué.* Le 5, (*équinoxe descendant*) couvert, brouillard, givre, froid. Le 7, (4e. *jour avant la P. L.*) *idem.* Le 11, (*P. L.*) couvert, brouillard. Le 13, (*lunistice boréal*) couvert, humide. Le 15, 4e. *jour après la*

P. L.) couvert. Le 17, (*périgée*) couvert, froid, *changement marqué.* Le 18, (*D. Q.*) couvert, froid. Le 19, (*équinoxe descendant*) beau, froid, couvert ensuite. Le 21, (4e. *jour avant la N. L.*) beau, froid. Le 25, (*N. L.*) couvert, froid qui augmente. Le 26, (*lunistice aust.*) couvert, froid. Le 29, (4e. *jour après la N. L.*) couvert, brouillard, verglas, dégel, *changement marqué.* Le 31, (*apogée*) couvert, brouillard.

Température de ce mois dans les années où les lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1780. Quantité de pluie. En 1693, 9 $\frac{3}{4}$ lig. En 1704, 23 lig. En 1723, 9 $\frac{1}{2}$ lig. En 1742, 2 $\frac{2}{6}$ lig. En 1761, *température* froide & humide. *Plus grande chaleur*, 8 ^{d} le 10. *Plus grand froid*, 4 ^{d} de condensation le 5. *Chaleur moyenne*, 1, 6 ^{d}. *Plus grande élévation du mercure*, 27 po. 10 lig. le 21. *Moindre élévation*, 26 po. 8, 6 lig. le 23. *Elévation moyenne*, 27 po. 4, 7 lig.

Nombre des jours de pluie, 7. *Brouillard*, 9, furtout les 28 & 29, comme en 1780.

En 1780, *vent dominant*, nord-eft. Il a prefque toujours fouflé de cette partie de l'horizon. *Plus grande chaleur*, 6, 0 d le 30 à 1 ½ h. *foir*, le vent nord-oueft & le ciel couvert. *Plus grand froid*, 6, 0 d de condenfation, le 20, à 8 h. *matin*, le vent nord-eft & le ciel ferein. *Différence*, 12 d. *Chaleur moyenne du mois*, 0, 3 deg.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 5, 2 lig. le 16 à 8 h. *matin*, le vent nord & le ciel couvert avec brouillard. *Moindre élévation*, 27 po. 9, 4 lig. le 21 à 8 h. *matin*, le vent fud froid, & le ciel couvert avec neige. *Différence*, 7, 10 lig. *Elévation moyenne*, au *matin* & au *foir*, 28 po. 2, 2 lig.; à *midi*, 28 po. 2, 1 lig. *Marche du baromètre*. Le premier, à 7 ¾ h. *matin*, 28 po. 1, 6 lignes. Du premier au 4, *monté*

de 2, 6 lig. Du 4 au 8, *baissé* de 2, 3 lig. Du 8 au 9, *monté* de 2, 8 li. Du 9 au 11, *baissé* de 1, 0 lig. Du 11 au 12, *monté* de 0, 11 lig. Du 12 au 14, *baissé* de 0, 6 lig. Du 14 au 16, *monté* de 1, 8 lig. Du 16 au 21, *baissé* de 7, 10 lig. Du 21 au 28, *monté* de 6, 0 lig. Du 28 au 29, *baissé* de 3, 4 lig. Du 29 au 31, *monté* de 1, 4 lig. Le 31, *baissé* de 0, 10 lig. Le même jour, à 9 h. *soir*, 28 po. 0, 6 li. Le mercure a presque toujours été au-dessous de 28 po. Il a beaucoup varié en *montant*, le 8; & en *descendant*, les 19, 20 & 21.

Il n'est pas tombé de *pluie*. Nous avons eu de la *neige* les 8 & 20; elle a fourni 1, 6 lig. d'eau. L'*évaporation* a été de 6, 0 lig.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 20° 0' *Moindre déclinaison*, 19 48' le 6: *Différence*, 12': *Déclinaison moyenne*, au *mat.* 19d 54' 15"; à *midi*, 19d 57' 53";

au *soir*, 19^d 54′ 59″. Du *jour*, 19^d 55′ 42″. Je n'ai point observé d'*aurore boréale*.

Plus grande sécheresse, 22, 0^d le 19, à 1 ½ *soir*, le vent nord-est froid & le ciel serein. *Plus grande humidité*, 0, 0^d le 31 à 8 h. *matin*, le vent sud-ouest & le ciel couvert, avec brouillard & humidité prodigieuse, suite du dégel. *Différence*, 22, 0^d. *Etat moyen*, 9, 7 deg.

Nous n'avons point eu de maladies pendant ce mois.

Résultats des trois mois d'Automne : Vent dominant, nord-est. *Plus grande chaleur*, 18, 2^d. *Plus grang froid*, 6, 0^d de condensation. *Chaleur moyenne*, 5, 0^d.

Plus grande élévation du baromètre, 28 po. 5, 2 lig. *Moindre élévation*, 27 po. 0, 6 lig. *Elévation moyenne*, au *matin*, 27 po. 11, 1 lig.; à *midi*, 27 po. 11, 2 lig.; au *soir*, 27 po. 11, 3 lig.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 20^d 2′. *Moindre*

déclinaison, 19^{d} 40′. *Déclinaison moyenne*, au *matin*, 19 50′ 40″; à *midi*, 19^{d} 57′ 11″; au *soir*, 19^{d} 51′ 11″. Du *jour*, 19^{d} 53′ 4″. *Plus grande sécheresse*, 27, 1. *Plus grande humidité*, 0, 0^{d}. *Etat moy.* 12, 5^{d}. *Quantité de pluie*, 2 po. 9, 7 lig. D'*évaporation*, 4 po. 0 li. *Différence*, 1 po 2, 5 lignes.

Nombre de jours. Beaux, 14. *Couverts*, 63. De *nuages*, 15. De *vent*, 21. De *pluie*, 31. De *neige*, 5. De *grêle*, 4. De *tonnerre*, 3. De *brouillard*, 33. Point d'*aurores boréales*, ce qui est remarquable. *Température*, froide & humide. *Productions de la terre*, les blés en bon état. *Maladies*, aucunes. J'ai observé pendant cinq mois le *Pronostic* de M. *Legaux*, que j'ai annoncé, (*Journal de Décembre, second vol. 1780.*) Je ne lui ai reconnu d'autre propriété que celle d'indiquer une augmentation ou une diminution de froid, par une cristallisation plus ou moins considérable des sels qui les composent.

EXTRAIT

Extrait des Tables & des Observations Botanico - Météorologiques faites à Montmorenci par ordre du Roi, pendant l'année M. DCC. LXXX.

Mois.	Vents dominans.	*Thermomètre.* Plus grande chal.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	*Barometre.* Plus grande élévat.	Moindre élévat.	Elévat. moyenne.	*Quantité* de pluie.	d'évaporation.	*Temperature.*
		Deg.	*Deg.*	*Degrés.*	80 *lig.*	80 *lig.*	80 *lig.*	60 *lig.*	60 *lig.*	
Janvier.	NE & N.	7.6,	6.8.	0,2.	28.3,0.	26.10.0.	27. 8, 5.	1.1,10.	0. 7,0	Froide, humide.
Février.	N &. N E.	8,5.	6,0.	1,3.	4,0.	27. 3,0	10, 6	0. 8,7.	0. 5,0	*Idem.*
Mars...	SO.	16,1.	1,2.	7 4.	6,0.	4,11	27. 0, 0.	0.10,8.	1. 9,0.	Assez doux, assez séc.
Avril...	SO.	16,7.	0,1.	6,4.	0,10.	26.11 2	27. 8, 5	1. 4,8	3. 0,0.	Très froide, humi.
Mai ...	N & S O.	24 4.	5.0.	12,9.	2,2	27. 4.4	11, 7.	1. 2,8.	5. 5,0.	Froide, assez seche.
Juin...	N. & N S.	26,8	4 9.	14,4.	3,5.	9, 5	28 0, 1	0.10,6.	6. 6.0.	Froide, tres-seche.
Juillet..	N.	25,3	8,0.	15,8.	2,6.	8, 0	0, 2.	1. 6.9.	9. 5,0.	*Idem.*
Août...	N E.	27,0.	12,5	18,3.	1,4.	9, 2	27.11, 4	2. 7,8.	5,10 0	Très-cha. seche.
Septem.	SO. & E.	26.0.	8,0.	13,7.	1,4	1,10	10, 4.	2. 7,9.	3. 4 0.	Variable, humide.
Octobr.	SO. & S.	18,2.	3.7.	10.0.	2,0	0, 6	9, 2	1.10,5.	2. 2 0	Douce & humide.
Novem.	N. & N E.	10,8.	1,8.	4.6.	3,10.	1, 8	10, 2	0. 9,8.	1. 4.0.	Froide & humide.
Décem.	N E.	6,0.	6,0.	0,3.	5,2.	9. 4	28. 2. 2.	0. 1.6	0. 6.0	*Idem.*
Résult.	N. & N E.	27,0.	6,8.	8.8.	28.6,0.	46.10 0.	27.18 10.	15,10 0	37.4 0.	Variable, seche

Mois.	Hygromètre.			Déclinaison de l'Aiguille aimantée.					
	Plus grande secher.	Plus grande humid	Etat moyen.	Plus grande déclin.	Moindre déclin	Déclinais. moyenne, *matin.*	Déclinais. moyenne, *midi.*	Déclinais. moyenne, *soir.*	Déclinais. moyenne, *du jour.*
	Deg.	*Deg.*	*Deg.*	° '	° '	° ' "	° ' "	° ' "	° ' "
Janvier. . .	29,0.	0,3.	11, 9.	19.58.	19. 35	19. 43. 5.	19. 55. 44	19. 44. 33.	19. 47. 47
Février. . .	35,6.	0,6.	16, 5.	20, 0.	46.	44. 0.	55. 29.	45. 42.	48. 24
Mars. . . .	42,0.	4,4.	21, 2.	0.	40.	46. 34	56. 22	48. 58.	50. 38.
Avril. . . .	42,5.	4,1.	22, 7.	0.	45	49. 55.	59. 20.	54. 6.	54. 27.
Mai.	45,6	6,1.	29, 1.	0.	55.	58. 2.	59. 24.	58. 33.	58. 39.
Juin.	47,9.	13,9.	34, 3.	0.	40.	58. 15.	59. 25.	59. 21.	59. 0.
Juillet. . .	46,2.	2,3.	29. 3.	15.	18, 40	59. 55	20. 0. 2.	59. 36.	59. 51.
Août.	53,5.	10,2.	31, 1.	0.	19, 55	59. 56.	0. 0	59. 46.	59. 54.
Septembre.	42,0	12,4	22, 8.	0.	50	59. 14.	19. 59. 56	59. 21.	59 23.
Octobre. . .	27,1.	7,2.	16, 6.	2.	40.	45. 58.	55. 48.	46. 34.	49. 27.
Novembre.	26,0.	3,0.	11, 5.	0.	45.	51. 46.	57. 42.	52. 0	53. 53.
Décembre.	22,0.	0,0.	9, 7.	0.	48.	54 15.	57. 53	54. 59.	55. 42
Résultats.	53,5.	0,0.	21, 4.	20. 15	18. 40.	19. 52. 39	19. 58. 26.	19. 53. 37.	19. 54. 53

Résultats des Températures moyennes correſpondantes aux différens points lunaires, pendant l'année 1780.

Points Lunaires.	Chaleur moyenne.	Élévation moyenne du Baromêtre	Vents dominans.	Températures.
	Degrés	*pouc. lig*		
Nouvelle lune.....	9, 2.	27. 11, 8.	S O.	Couvert, aſſez chaud.
Pleine lune.......	9, 2.	11. 5.	NO.	Beau, doux, br. chang. mar.
Premiere quadrature.	8, 0.	11, 6.	N E. & N	Nuages, froid.
Seconde quadrature..	8, 7.	9, 11.	N. & S O	Nuages, pluie, vent, froid.
Apogée..........	8, 5.	10, 10.	SO & NO	Variable, pluie, froid.
Perigée..........	9, 3.	10, 9.	SO & N E	Aſſez beau.
Luniſtice boréal....	8, 2.	9, 8.	S O.	Couvert, froid.
Luniſtice auſtral....	9, 9.	10, 10.	S O.	Variable, pluie.
Équinoxe aſcendant.	8, 5.	11, 4.	N O. & N	Beau, froid, brouillard.
Équinoxe deſcendant.	8, 6.	10, 3.	N. & S.	Beau, froid.
4e. jour av. la N. L.	8, 7.	10, 3.	S. & N.	Beau, chaud.
4e. jour ap. la N. L.	8, 7.	11, 1.	N.	Nuages, froid.
4e. jour av. la P. L.	8, 8.	8. 9.	N. & N O.	Couvert, pluie, froid.
4e. jour ap. la P. L.	8, 3.	11. 3.	S O.	Beau, froid, vent.

Il résulte des Tables précédentes:

1°. Que les *vents dominans* ont été le nord & nord-est.

2°. Que la *plus grande chaleur* a été de 27, 0 d le 3 Aout. Le *plus grand froid* de 6, 8 d de condensation le 28 Janvier avec une *différence* de 33, 8 d. Et la *chaleur moyenne de l'année* de 8, 8 d; elle avoit été l'année dernière de 9, 8 d.

3°. Que la *plus grande élévation du mercure* a été de 28 po. 6, 0 lig. le 6 Mars. La *moindre élévation* de 26 po. 10, 0 lig. le 17 Janvier avec une *différence* de 20, 0 lig. & *l'élévation moyenne* au *matin* & à *midi*, de 27 po. 10, 10 lig.; & au *soir*, 27 po. 10, 11 lig. Le mercure a toujours été assez élevé, mais surtout dans les mois d'Août & de Décembre.

4°. Que la plus grande sécheresse mesurée sur l'hygromètre à plume de M. Buissart a été de 53, 5 d le 3 Août. La *moindre*, de 0, 0 d le 31 Décembre avec une différence de

53, 5 d, & l'*état moyen* de 21, 4 d. Le vent d'est a concouru avec les plus grandes sécheresses, & celui d'ouest avec les plus grandes humidités.

5°. Que *la plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée* a été de 20 d 15' le 29 Juillet, la *moindre* de 18° 40'. Le même jour, à la suite d'une magnifique aurore boréale, avec une *différence* de 1 d 35'; & la *déclinaison moyenne*, au *matin* de 19 d 52' 35"; à *midi*, de 19 d 58' 6"; au *soir*, de 19 d 53' 37"; de l'*année*, de 19 d 54' 53", par un résultat de 1098 observations, ou trois observations par jour; & de 19 d 55' 27", par un résultat de 6022 observations, ou 17 observations par jour. L'année dernière, elle n'avoit été, par le premier résultat, que de 19 d 41' 8", & par le second, de 19 d 42' 25"; ainsi, elle a augmenté en 1780, de 1345", ou plutôt de 13' 2". Ce qui donne pour terme moyen 13' 24". En 1779, elle avoit augmenté sur 1778 de

8′ 27″. La déclinaiſon continue donc d'augmenter, réſultat contraire à celui qui eſt annoncé dans le *Calendrier de la Cour*, pour 1781. L'aiguille a été preſque ſtationnaire à 20[d] pendant les mois de Juin, Juillet, Août & Septembre; elle a été très-ſenſible aux aurores boréales du 29 Février & du 28 Juillet.

6°. Que la *quantité de pluie & de neige*, tombée cette année, a été de 15 po. 10, 5 lignes; c'eſt environ 5 pouces de moins que dans l'année moyenne. Les mois d'Août & de Septembre ont été les plus pluvieux, & ceux de Décembre, Février, Novembre & Mars, les moins pluvieux.

7°. Que l'*évaporation* a été de 37 po. 4, 0 lig.; ainſi elle a excédé de 21 po. 5, 7 lig. la quantité d'eau fournie par les pluies. En 1779, elle avoit excédé de 20 po. 0, 9 lig.; & en 1778, de 21 po. 7, 9 lignes.

8°. Que le *nombre des jours de*

pluie, a été de 139. De *neige*, 20. De *grêle*, 18. *Beaux*, 106. *Couverts*, 166. De *nuages*, 94. De *vent*, 87. De *brouillard*, 66. De *tonnerre*, 30. D'*aurore boréale*, 8. De *parhelie*, 1. De *paraſelene*, 1. La *lumière zodiacale* n'a paru que le 28 Juillet; elle a précédé la belle aurore boréale de ce jour. Le *tonnerre* a grondé, tant de près que de loin, le 31 Mars, les 12 & 13 Avril. Les 1 & 23 Mai. Les 1, 3 & 4 Juin. Les 2, 18 & 22 Juillet. Les 8, 9, 10, 12, 15, 16, 18, 22, 23, 26 & 27 Août. Les 1, 2, 7, 11 & 29 Septembre. Les 4 & 15 Octobre & le 20 Novembre. Le *conducteur électrique* a donné 25 fois des ſignes d'électricité, & plus ſouvent, pendant les pluies d'orage que pendant le tonnerre. L'*aurore boréale* a paru les 22 & 29 Février. Le 29 Mars, le 15 Juin, les 18 & 29 Juillet & les 22 & 27 Septembre.

9°. La *température* de l'année a été variable, plus chaude que froide &

ſèche. La végétation, qui avoit été tardive pendant le printems, a été tellement ſecondée par les fortes chaleurs de l'été, que les différentes récoltes ſe ſont faites plutôt qu'à l'ordinaire. Celle du bled a été aſſez bonne; les gerbes rendoient peu de grains; celle du vin a été bonne; on peut l'eſtimer une bonne année moyenne; la grande ſécheresſe de l'été a fait tomber les fruits, il y en a eu fort peu. Les poires ſurtout ont manqué, auſſi bien que les plantes légumineuſes, comme pois, fêves, &c. Les foins n'ont pas été non plus abondans; les avoines & les orges ſe ſont peu élevés. Il y avoit peu d'ergot dans les ſeigles; nous avons eu beaucoup de châtaignes, & elles ſont fort bonnes; j'ai vû peu d'hannetons, mais ſa larve, connue ſous le nom de Mans, déſoloit les Jardiniers, auſſi bien que la ſécheresſe, les vers & les chenilles qui ſe ſont prodigieuſement multipliées. Les abeilles ont ſouffert des froids

du printems ; elles ont donné peu de cire & de miel, & très-peu d'essaims. Toutes les plantes potagères ont manqué à cause de la sécheresses.

10°. Nous n'avons point eu d'autres *maladies* régnantes que la rougeole qui a fait mourir en été plusieurs enfans. Les dévoiemens ont été aussi communs à la fin de cette saison, mais sans danger. En général, les maladies épidémiques sont extrêmement rares à Montmorency.

11°. Le nombre des *Naissances* a été, dans ma paroisse, composée de 1400 ames, de 52, (4 moins que l'année dernière) dont 25 garçons & 27 filles. Celui des *Sépultures* a été aussi de 52, (9 plus que l'année dernière à cause de la rougeole) dont 7 hommes, 14 femmes, 18 enfans garçons & 13 enfans filles. Ainsi, le nombre des sépultures des mâles, tant adultes qu'enfans, a été le même que celui des naissances des garçons, c'est-à-

dire, de 25, & celui des femelles tant adultes qu'enfans, a été de 27 comme celui des naiſſances des filles. Le nombre des *Mariages* a été de 14. *Parmi les adultes*, il eſt mort, de fluxions de poitrine, 2 hommes; de la poitrine, 1 garçon & 3 femmes; de fièvres malignes, 1 homme & une femme; de chûte, 1 homme; de la fiſtule, 1 homme; d'apoplexie, une femme; d'aſthme, une; de la goutte, 2; d'obſtruction, une; d'hydropiſie, une; de vieilleſſe, 2; d'inflammation d'eſtomach, une; de mort ſubite 2. Parmi *les Enfans*, il eſt mort, de fiévre maligne, 2 garçons & une fille; de convulſions, 3 garçons & une fille; de langueur, 2 garçons & 2 filles; des dents, 1 garçon & une fille, d'obſtruction, 1 garçon; du flux de ſang, une fille; de la rougeole, 8 garçons & 4 filles; morts nés, 1 garçon & 3 filles.

12°. La nouvelle lune a été accompagnée des plus grandes éléva-

tions du mercure, & le 4e. jour avant la pleine lune, a concouru avec les moindres.

La chaleur a été plus grande dans les nouvelles & pleines lunes, dans le périgée & surtout dans le lunistice boréal. La moindre chaleur a concouru avec le premier quartier, & le quatrième jour apres la pleine lune, le vent du sud-ouest a dominé dans les points lunaires. La température variable & froide est celle qui les a le plus souvent accompagnée, & la pleine lune est la phase qui paroît avoir le plus influé sur les changemens de tems. Tous ces résultats me paroissent encore bien équivoques.

3°. Dans les années où les lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1780. La quantité de pluie a été en 1693 de 22 po. 7 ½ lig. En 1704, de 19 po. 10 lig. En 1723, de 7 po. 8 lig. (c'est celle qui a le moins fourni d'eau depuis qu'on observe à Paris.) En 1742, de 12 po. 9 ½ lig.

Toutes ces années, aussi bien que 1761, sont désignées par les Observateurs comme chaudes & sèches, ainsi que celles qui coucourent avec 1781; sçavoir 1694, 1705, 1724, 1743 & 1762.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

COLLECTION *de différens Traités sur des instrumens d'Astronomie & de Physique*. Par M. de *Magellan*, Gentilhomme portugais, Membre de la Société Royale de Londres, &c. A Londres, chez Elmsly, Libraire dans le Strand. 1780. *in*-4°. 254 pag. avec figures.

Cet Ouvrage est une suite des Traités que nous avons déjà annoncés sur les instrumens à réflexion & sur les baromètres, composés par

M. de Magellan, habile Physicien de Londres. On trouve ici la description & l'usage des instrumens circulaires à réflexion, qui sont les plus exacts & les meilleurs pour observer en mer. Suit la description des quarts de cercles astronomiques mobiles. Ensuite on y trouve celle des nouveaux baromètres portatifs, & des baromètres à grande échelle; cette description, publiée en 1779, est insérée dans ce volume avec l'usage qu'on en peut faire pour mesurer les hauteurs des montagnes, suivant les règles données par M. le Chevalier Shuckburg, d'après la théorie & les méthodes de M. de Luc a qui l'on doit incontestablement cette belle découverte. Le Traité suivant est un essai sur la nouvelle théorie du feu élémentaire & de la chaleur des corps, avec la description des nouveaux thermomètres. M. Magellan regarde l'Ouvrage du Docteur Adair Crawford, sur la chaleur animale & sur l'ignition ou

l'inflammation des corps, comme faiſant époque dans cette partie de la Phyſique.

On trouve enſuite une notice des inſtrumens d'Aſtronomie & de Phyſique conſtruits à Londres par ordre de la Cour d'Eſpagne, par les ſoins de M. Magellan, avec les différens degrés de perfection qu'il y a ajoutés.

L'Ouvrage eſt terminé par un Mémoire ſur le nouveau remède pour la toux, publié par M. Mudge, Chirurgien de Plymouth; c'eſt la vapeur de l'eau chaude. L'inſtrument propre à la faire reſpirer eſt ici repréſenté : un cylindre de fer blanc renfermant une pinte d'eau chaude, contient un petit tuyau avec des trous pour laiſſer entrer l'air qu'on veut humer; cet air paſſe au travers de l'eau, s'y charge de la vapeur aqueuſe & ſort d'un autre tuyau que le malade met dans la bouche; on reçoit cette vapeur pendant une demiheure; ſi la toux eſt recente elle ſe guérit en un ou deux jours; ſi la

toux est ancienne, il faut répéter le remède plusieurs nuits.

PRUSSE.

DE BERLIN.

On publie à Berlin le Prospectus d'un Ouvrage allemand intitulé: *Sammlung Kurtzer*, &c. ou Collection de courtes relations de voyages, & de nouvelles qui peuvent servir à étendre la connoissance des hommes & des pays. Par M. *Jean Bernoulli*, de l'Académie des Sciences de Berlin. On trouvera dans cet Ouvrage beaucoup d'observations sur les Sciences, les Arts, les Usages des peuples, l'Histoire naturelle, les Anecdotes & la Géographie d'après les voyages de l'Auteur, ou d'autres Journaux de voyages qui n'ont point encore paru; des traductions d'Ouvrages étrangers & des extraits d'Ouvrages d'un autre genre où on ne les chercheroit pas, &

d'Ouvrages peu connus ſur les mêmes objets; il paroîtra chaque année 4 volumes *in*-8°. de 24 feuilles au moins, avec 2 eſtampes dans chacun. Le prix de la ſouſcription ſera d'un ducat. On ſouſcrit chez l'Auteur, à Berlin, & chez M. Jacques Bernoulli à Baſle.

La réputation de l'Auteur dans les Sciences, & l'intéret qu'il a ſu répandre dens ſes Lettres ſur l'Allemagne & l'Italie, nous font conſidérer cet Ouvrage comme devant être très intéreſſant.

On y trouvera toujours quelques articles d'Aſtronomie, ſurtout des deſcriptions d'obſervatoires ou des objets qui peuvent tendre à la perfection de la géographie.

FRANCE.

DE NANCY.

Phytographie économique de la Lorraine, ou Recherches botani-

ques ſur les plantes utiles dans les arts ; Ouvrage couronné dans la Séance publique de l'Académie Royale des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Nancy, le 8 Mai 1779. Par M. *Vilmet*, Doyen des Apothicaires, Démonſtrateur Royal de Botanique & de Chimie, au Collége de Médecine de Nancy, des Académies des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Lyon, Dijon, &c. A Nancy, chez la Veuve Leclerc, Imprimeur de l'Intendance. 1780. Brochure *in*-8°. de 142 pag.

DE PARIS.

Carte minéralogique de France, où ſont marqués les différens terreins principaux qui partagent ce Royaume, & les ſubſtances particulières qu'il renferme, dreſſée ſur les Obſervations de M. Guettard, de l'Académie des Sciences. Par M. *Dupain Triel* père, Géographe du Roi & de MONSIEUR. 1781. Se

trouve chez le ſieur Dupain Triel père, cloître Notre-Dame. Prix 2 l. 8 ſols.

Hiſtoire uuiverſelle, depuis le commencement du monde juſqu'a préſent, compoſée en anglois par une Société de Gens de Lettres, nouvellement traduite en françois, par une Société de Gens de Lettres enrichie de figures & de cartes, tom. XXII, contenant la ſuite de l'hiſtoire de Rome, depuis l'entrée de Germanicus en Germanie, juſqu'à l'embrâſement de Rome par Neron. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comteſſe d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1780. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 vol. *in*-8°. de 608 pages.

Chef-d'œuvres d'éloquence poëtique à l'uſage des jeunes Orateurs; ou Diſcours françois tirés des Au-

teurs tragiques les plus célèbres, ſuivis d'une table raiſonnée, dans laquelle on définit & on indique les différentes figures qui s'y rencontrent. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, quartier Saint-André-des-Arcs. 1780. Avec Approbation & Privilége du Roi. Prix, 3 liv. relié 404 pages.

L'Art de parler, réduit en Principes; ou Préceptes abrégés de Rhétorique avec des exemples choiſis, pour former l'eſprit & le cœur de la jeuneſſe de l'un & de l'autre ſexe. A Paris, chez P. M. Nyon jeune, Libraire, place du Collége Mazarin. 1777. Avec Approbation & Privilége du Roi. Prix, relié 2 liv. 10 ſ. 330 pages & les Préliminaires 22.

Hiſtoriæ Græcorum res memorabiles, ex Trogo, Juſtino, nec non Cornelio Nepote collectæ : ad operis calcem acceſſêre, brevi & gallico ſermone

quæ à Scriptoribus Græcis traduntur de Græciæ primordiis, *quæ* heroïca tempora *sunt appellata & Poëtarum commentis intermixta. Ad usum Juventutis. Parisiis apud P. M.* Nyon *Juniorem, in exterioribus Collegii Mazarinæi ædibus.* 1777. *Cum Approbatione & Privilegio Regis. in*-12 222 pages, & les Préliminaires 12. Prix, 1 liv. 4 s. relié en parchemin.

Terentius Christianus, seu Comediæ sacræ Terentiano stylo à Corn. Schonæo Goudano conscriptæ, ad usum studiosæ Juventutis. Nova editio juxta editiones, Antuerpiensem & Hornensem. Parisiis, apud P. M. Nyon *Juniorem, in exterioribus Collegii Mazarinæi ædibus.* 1779. *Cum Approbatione & Permissu.* Petit *in*-8°. 2?6 pages & les Préliminaires 16. Prix, 1 liv. 10 s. relié en parchemin.

Le Guide des Humanistes, ou premiers principes de goût développés

par des remarques ſur les plus beaux vers de Virgile, & autres bons Poëtes latins & françois.

Optime inſtitutum eſt, ut à Virgilio lectio inciperet.

QUINTIL.

A Paris, chez Gogué, Libraire, quai des Auguſtins, près le Pont S. Michel. 1780. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12 330 pages, & les Préliminaires 20. Prix, 2 liv. 10 ſ. relié.

On trouve chez le même Libraire un autre Ouvrage du même Auteur (déſigné ſeulement dans le Privilége par le ſieur Abbé T. * * *) intitulé : *Elémens de Poéſie latine*, où les règles ont pour exemples des vers qui renferment un trait ingénieux ou une penſée morale, & ſont tirés des meilleurs Auteurs, à l'uſage des Colléges. 1778. *in*-12. Prix, 1 liv. relié.

L'Art d'apprendre ſans maître &

d'enſeigner en même-tems le latin d'après nature, & le françois d'après le latin, mis à la portée de toutes les perſonnes raiſonnables qui ſçavent lire & écrire. Première partie néceſſaire pour s'y conduire, & ſuffiſante pour en faire l'épreuve. Par M. le Bel, Avocat au Parlement.

Si quid noviſti rectiùs iſtis,
Candidus imperti; ſi non his utere mecum.
HOR. Ep. 6. L. 1.

Lecteur, ſi tu connois quelque meilleur moyen, daigne m'en faire part, ou profite du mien.

A Paris, chez l'Auteur, rue & à côté de l'ancienne Comédie Françoiſe *in*-12 109 pages & les Prêliminaires 8.

Les Ellipſes de la Langue latine, précédées d'une courte Analogie des différens mots appellés *Parties d'Oraiſon*. Ouvrage deſtiné aux jeunes

Humanistes. Par M. Furgault, Professeur Emérite de l'Université de Paris. A Paris, chez Nyon le Jeune, Libraire, place des quatres Nations. 1780. Petit *in*-8°. 249 pages, & les Préliminaires 12. Prix, 1 liv. 16 f.

Suite des Entretiens philosophiques sur la Religion.

Qui ratione ad veritatem pervenire sit; persuaderet, huic longi circuitus tolerandi.
S. Aug. Lib. de Quant. animæ. Cap. 7.

A Paris, chez N. L. Moutard, Libraire-Imprimeur de la Reine, de Madame, & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, à l'hôtel de Cluny. 1780. Avec Approbation & Permission. Tom. IIIe. *in*-12 380 pages.

Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque, Lettre L. —*De la Lecture des Livres françois.* Septième Partie : —*Grandes affaires & Plai-*

doyers du ſeizième ſiècle. —Du même Ouvrage. Suite de la cinquième Partie. —Romans du ſeizième ſiècle. Sect. 2e. chez le même Moutard.

Cet utile Ouvrage eſt connu. Il eſt heureux pour le Public qu'une ſi riche Bibliothèque appartienne à un homme qui la connoiſſe ſi bien & qui ſache ſi bien la faire connoître.

Mémoires du Maréchal de Berwick, écrits par lui-même ; avec une ſuite abrégée depuis 1716 juſqu'à ſa mort, en 1634, précédés de ſon *portait*, par Milord Bolingbroke, & d'une ébauche d'éloge hiſtorique, par le Préſident de Monteſquieu ; terminés par des Notes & des Lettres ſervant de Pièces Juſtificatives pour la campagne de 1708.

Seconde édition. Avec le portrait de l'Auteur. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comteſſe d'Artois, rue des Mathurins ,

Mathurins à l'hôtel de Cluny. 1780. 2 vol. *in*-12 de 5 à 600 pag. chacun.

Traité historique & dogmatique de la vraie Religion, avec la réfutation des erreurs qui lui ont été opposées dans les différens siècles. Par M. l'Abbé *Bergier*, Chanoine de l'Eglise de Paris.

Cum essemus parvuli, sub elementis hujus mundi eramus servientes ; at ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum, Ut adoptionem filiorum reciperemus.

GALAT. c. 4. v. 3.

A Paris, chez le même Moutard. 1780. Avec Approbation & Privilége du Roi. 12 volumes *in*-12 de 5 à 600 pages chacun.

L'importance de la matière & le nom de M. l'Abbé Bergier, recommandent assez ce grand Ouvrage.

L'Art de préparer & d'imprimer les Etoffes en laines, suivi de l'art

de fabriquer les pannes ou peluches, les velours façon d'Utrecht, & les moquettes, étoffes les plus susceptibles de l'impression & du gauffrage. Par M. *Roland de la Platière*, Inspecteur-Général des Manufactures de Picardie; Associé des Académies Royales des Sciences, Belles Lettres & Arts de Rouen, Villefranche, &c. & Correspondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier.

Forma sibi quævis respondeat.

MARSY, Pict.

L'Art du Fabricant d'Etoffes en laines rases & sèches, unies & croisées, par le même M. *Roland de la Platiere*. Première Partie.

« Lorsque les terres sont également par-
» tagées, le pays peut être peuplé, quoiqu'il
» y ait peu d'Arts.... Mais dans nos Etats
» où les fonds de terre sont si inégalement
» distribués.... si l'on y néglige les Arts...

» le pays ne peut être peuplé .... il n'y a » que les Artisans qui donnent le superflu » aux Cultivateurs. »

MONTESQUIEU, *Esprit des Loix.*

A Paris, aux dépens & de l'Imprimerie de Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, &c. hôtel de Cluny, rue des Mathurins. 1780. *in-folio.*

L'Apologétique & les Prescriptions de Tertullien. Nouvelle édition revue & corrigée d'après les manuscrits, les éditions & différens Ouvrages de Tertullien, avec la traduction & des remarques. Par M. l'Abbé *de Gourcy*, Vicaire-Général du Diocèse de Bordeaux, de l'Académie Royale de Nanci. A Paris, chez Sorin, Libraire, rue S. Jacques. 1780. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12.

Bon Ouvrage qui méritoit d'être réimprimé.

La vraie manière d'apprendre une Langue quelconque, vivante ou morte, par le moyen de la Grammaire Françoise. Ouvrage divisé en plusieurs Parties, sçavoir : — 1°. *Grammaire Françoise* à l'usage des Dames, servant de base à l'étude de toutes les autres Langues : 2°. *Grammaire Latine, calquée sur la Grammaire Françoise, & traitée d'une manière tout-à-fait nouvelle, par le moyen de laquelle on peut apprendre la Langue Latine en moins de deux ans.*

Ces deux Ouvrages doivent être suivis d'une Grammaire Italienne, d'une Grammaire Angloise, d'une Grammaire Allemande & d'une Grammaire Espagnole, toutes composées d'après la Grammaire Françoise, qui est le fondement de toutes les autres. A Paris, chez Benoît Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, à la Vérité. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1780.

La première Partie, qui est la

Grammaire Françoise, renferme tout ce qui eſt néceſſaire, 1°. pour apprendre très-promptement l'Orthographe, les Définitions de toutes les parties du Diſcours, & leur conſtruction reſpective. 2°. Pour ſe mettre en état d'étudier de ſoi-même & ſans Maître, toute autre Langue quelconque vivante ou morte, à la prononciation près, qui ne peut s'acquérir que par l'oreille.

Elle eſt précédée d'un Avant-Propos très-propre à exciter la confiance des perſonnes qui juſqu'ici n'ont fait que peu de progrès par les Méthodes auſſi longues que pénibles.

Cet Avant-Propos eſt ſuivi d'une manière ſingulière de montrer à lire aux Enfans, non moins amuſante qu'expéditive.

Enfin cette Grammaire eſt terminée par un grand Tableau de la Déclinaiſon & Conjugaiſon françoiſe, très-bien exécuté.

La ſeconde Partie, c'eſt-à-dire la Grammaire Latine, ſuit pas à pas &

article par article la Grammaire Françoise, & indique très-clairement ce en quoi les deux Langues se ressemblent, & ce en quoi elles diffèrent l'une de l'autre. L'Auteur suppose, avec raison, que l'on fait d'avance sa Grammaire Françoise avant que d'entreprendre l'étude de la latine; & en conséquence il ne répète aucune des Définitions énoncées dans la Françoise. Ce sont aussi les mêmes Exemples précisément qui sont employés dans les deux Grammaires. Mais pour ne point fatiguer les Commençans par les difficultés de l'inversion latine, les Exemples latins sont toujours accompagnés d'une traduction françoise parfaitement littérale, de façon que c'est sur la Langue connue, c'est-à-dire, sur le françois, que l'on éprouvera les difficultés; mais elles seront toujours faciles à lever, en jettant un coup-d'œil sur la Grammaire Françoise qui en redresse la construction renversée dans la Latine. Les facilités

ſuggérées par l'Auteur pour faire comprendre & retenir la marche de la Déclinaiſon & Conjugaiſon latine, ſurtout celle des Verbes paſſifs, ſont d'une tournure tout-à-fait nouvelle, & ſerviront parfaitement à hâter les progrès des perſonnes ſtudieuſes, ſans leur donner beaucoup de peine. On a eu ſoin d'accompagner auſſi cette Grammaire Latine d'un grand tableau des terminaiſons tant des Noms qne des Verbes, auſſi bien exécuté que celui de la Grammaire Françoiſe.

Mais comme il eſt impoſſible de donner dans un ſi petit volume un grand nombre d'exemples aſſez variés pour faire paſſer en revue tous les tours de phraſes de la Langue Latine, l'Auteur vient de donner un Opuſcule latin & françois diſtribué en deux volumes; le premier intitulé : *Quatre Chapitres*, publiés en faveur de ceux qui apprennent la Langue Latine par le moyen & la Méthode de la *Grammaire Françoiſe*

universelle à l'usage des Dames ; & l'autre intitulé, *les Quatre Chapitres* tout court.

Le premier volume présente un Latin construit précisément comme le François sans aucune inversion, ce qui le rend fort aisé à entendre. Vis-à-vis, sur l'autre page, on voit un François construit à la Latine, & presque inintelligible au premier aspect. *Mais*, dit l'Auteur, *que cette premiére vue ne vous effraye point : à peine aurez-vous fait quelques pas, que vous serez étonné vous-même de vous trouver si habile.*

Le second volume contient le Latin & le François à côté l'un de l'autre dans leur état naturel.

Quant à la matière sur laquelle roulent ces Quatre Chapitres, elle est sans contredit la plus intéressante de toute la Morale. Le premier Chapitre traite *de la Raison.*

Le second *De l'Amour de soi.*

Le troisième *De l'Amour du Prochain.*

Et le quatrième *De la Vertu.*

Ces quatre points de Morale, que tout le monde croit ſavoir & comprendre parfaitement, ſont préſentés d'une manière ſi ſingulière & en même-tems ſi claire & ſi vraie dans un fort grand nombre de Définitions auſſi nettes qu'exactes, qu'il pourroit bien ſe faire que les Lecteurs attentifs & ſincères les regardaſſent comme tout-à-fait neufs. L'Auteur cependant, qui paroît être un homme ſans prétention, puiſqu'il ne ſe nomme pas, n'oſe rien dire de lui-même touchant ces Quatre Chapitres. *Je me contenterai*, dit-il, *de rapporter tout ſimplement ce qu'en ont penſé pluſieurs Patriotes éclairés, honnêtes gens & bien intentionnés, qui les ont lus en manuſcrit, en diſant :* Que ſi quelque Gouvernement s'aviſoit de prendre ce petit Ouvrage pour Catéchiſme politique de la Nation, les mœurs, en deux ou trois générations, ſe purifieroient au point de rendre cette même Na-

tion méconnoiſſable. *C'eſt au Public*, continue l'Auteur, *à juger & à décider ſi ces Patriotes ont bien vu ou non.*

Prix des cinq Vol. ſuſdits brochés.

Grammaire Françoiſe, 1 liv. 10 ſ.
Grammaire Latine, 1 liv. 10 ſ.
Quatre Chapitres, 2 liv.
Les Quatre Chapitres, 2 liv.
Les Quatre Chapitres en françois ſeulement, 1 liv. 16 ſ. broché.
Et 2 liv. 8 ſ. relié.

Poëme ſur la Mort de l'Impératrice Reine-Marie-Thérèſe d'Autriche. Par M. *de Rochefort.* de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1781. *in*-4°. 16 pag.

Eloge de Philippe, Duc d'Orléans, Petit-Fils de France, Régent du Royaume pendant la Minorité de Louis XV. Dédié à S. A. S. Mon-

ſeigneur le Duc de Chartres, par M. *de Landine*, Avocat au Parlement.

Ornari res ipſa negat, contenta doceri.

A Lyon, chez Pierre Cellier, Libraire, quai S. Antoine. 1778. petit *in*-8°. *61* pag. & les Préliminaires 8.

Eloge du Souverain Pontife Clément XIV Ganganelli, Mineur Conventuel ; Traduction libre de l'Italien, ſur la ſeconde Edition ; par le R. P. *Jean-Pierre Lieutaud*, Père de Province de l'Ordre des Frères Mineurs Conventuels, & Docteur Aggrégé en la Faculté de Théologie de l'Univerſité d'Avignon.

Mendaces oſtendit qui maculaverunt illum.

Il a convaincu d'impoſture ceux qui l'ont diffamé.

Sag. 10. 12.

A Rome ; & ſe trouve à Paris,

chez Lottin le jeune, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie. 1781. *in*-12. 168 pag. & les Prélim. 21. Prix, 1 liv. 4 ſ.

La Servitude abolie dans les Domaines du Roi, ſous le Règne de Louis XVI : Sujet propoſé par l'Académie Françoiſe, pour le Prix de Poéſie de l'année 1780. Par l'Auteur du Livre intitulé: *les vrais Principes du Gouvernement François.*

Libertas quæ ſera tamen reſpexit inertem,
Reſpexit tamen, & longo poſt tempore venit.
VIRGILE.

Voyage Pittoreſque de la Grèce. Septième Cahier. Chez Tilliard, Graveur, quai des Auguſtins ; & Barbou, Imprimeur, rue des Mathurins.

Opuſcules mathématiques, ou Mémoires ſur différens ſujets de Géométrie, de Mécanique, d'Optique,

d'Aſtronomie, &c. Par M. *d'Alembert*, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Françoiſe, des Académies Royales des Sciences de France, de Pruſſe, d'Angleterre & de Ruſſie; de l'Inſtitut de Bologne, & des Sociétés Royales des Sciences de Turin & de Norvege. Tomes VII & VIII. A Paris, chez Claude-Antoine Jombert, fils aîné, Libraire du Roi, rue Dauphine, près le Pont-Neuf. 1780. 2 vol. *in*-4°. de 400 pages chacun, avec figures.

Ces deux nouveaux volumes contiennent ſurtout de ſçavantes recherches ſur la Théorie du Mouvement des Fluides, ſur les Perturbations des Comètes, ſur les Attractions des Sphéroïdes elliptiques; ſur les Loix de Réfraction, &c. On y trouve des Additions importantes ſur tous les Ouvrages précédens de M. d'Alembert; enſorte que ces deux volumes ſont une ſuite néceſſaire des quatorze volumes que ce ſçavant Géomètre a donnés juſqu'ici ſur la Géo-

métrie ſublime & ſur ſes plus belles applications. Tous ſes Ouvrages ſe trouvent chez le même Libraire, même ſes Ouvrages de Littérature, c'eſt-à-dire la nouvelle Edition de *ſes Mélanges*, en 5 volumes, 1770; & *ſes Eloges*, publiés en 1779.

Nous rendrons un compte détaillé de ces deux volumes d'Opuſcules.

Guériſon radicale de l'Hidrocèle.

La méthode de guérir l'Hidrocèle ſans retour fut communiquée à l'Académie de Chirurgie, le 13 Septembre 1779, dans un Mémoire qui fut accueilli favorablement de cette Société.

M. Imbert, Gradué en Médecine & Chirurgien Major du Régiment Royal Rouſſillon, Infanterie, Auteur de ce Mémoire, prouve que la tunique albuginée du teſticule eſt preſque toujours la ſource de l'Hidrocèle, & non point ſa tunique vaginale comme le prétentent les

Auteurs modernes, à l'imitation de M. Sharp, célèbre Chirurgien anglois.

Sur ce principe établi par l'obſervation & les recherches de M. Imbert, on ne peut ſe flatter d'opérer la cure radicale de cette maladie, ſi la tunique albuginée n'éprouve un état de criſe qui change ſa ſurface dont les pores trop dilatés, admettent l'épanchement du fluide *hidroceltique*.

Tous les Anatomiſtes ont reconnu des pores à la tunique albuginée ou tunique propre du teſticule, comme à la tunique vaginale ou *periteſtes*. Le nom de cette dernière tunique déſigne aſſez que ſa fonction eſt de recouvrir le teſticule comme une gaîne. Ainſi, la tunique vaginale eſt pour le teſticule, ce qu'eſt la dure mère pour le cerveau; ce qu'eſt la pleure pour le poulmon; ce qu'eſt le peritoine pour le bas-ventre.

On n'a jamais dit que les envelopes de ces viſcères fuſſent la ſource

des hidropisies. L'hidropisie du cerveau est la maladie du cerveau lui-même; l'hidropisie de la poitrine est toujours l'effet d'une maladie du poulmon, & l'hidropisie du bas-ventre est le produit du désordre des viscères ou glandes de cette capacité.

Lorsqu'on a tenté la cure de ces maladies, on a toujours dirigé les moyens curatifs du côté des viscères & non point du côté de leurs enveloppes.

La Chirurgie moderne n'a point adopté la même théorie; quant à l'hidropisie du testicule, elle a toujours regardé sa tunique vaginale comme la source de cette maladie, que M. Sharp appelle *hidropisie de la tunique vaginale*; quoique dans le plus grand nombre de cas cette tunique n'entre pour rien dans la cause de cette maladie.

Cette erreur a fait multiplier les moyens de traiter l'Hidrocèle. Parmi ceux qu'on a employés, il en est qui ont guéri fortuitement, lors-

que, dirigés vers la tunique vaginale, ils arrivoient en même-tems à la tunique albuginée. Souvent ces mêmes moyens procuroient des accidens fâcheux par leur action trop irritante ſur cette tunique. D'autrefois l'effet de ces moyens étoit nul, la maladie réſiſtoit à leur application réïterée.

Ainſi les différentes méthodes qu'on a miſes en uſage pour la cure de l'Hidrocèle ont été dangereuſes ou inſuffiſantes. Celle que M. Imbert pratique depuis pluſieurs années lui a parfaitement réuſſi juſqu'à préſent; & le nombre des ſuccès qu'il a eus, même dans la Capitale, peuvent aſſurer qu'elle n'eſt pas ſujette aux inconvéniens qu'on eſt en droit de reprocher à toutes les autres.

Au reſte M. Imbert ne fait point un ſecret de cette méthode, outre le Mémoire qu'il a communiqué à l'Académie de Chirurgie, dans lequel il l'expoſe, nous ſçavons qu'il a pratiqué ſon opération ſous les

yeux de M. Monier, premier Chirurgien gagnant Maîtrise de l'Hôtel-Dieu de Paris, & de Messieurs Blegni, Imbert, Gomand & Gouzard, Chirurgiens Internes de cette maison.

Nous n'exposons pas ici le manuel de l'opération; M. Imbert se propose de le publier dans son travail sur cette maladie.

Analyse des Infinimens Petits, pour l'intelligence des lignes courbes. Par M. le Marquis de *l'Hôpital*. Nouvelle Edition revue & augmentée par M. *Lefevre*. Prix, 12 liv. relié. A Paris, chez Alex. Jombert jeune, Libraire pour le Génie & l'Artillerie, rue Dauphine, près du Pont-Neuf. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. 234 pag. *in*-4°. avec figures.

Cet Ouvrage qui a eu la plus grande célébrité, & qui est encore à la tête des Ouvrages classiques de la Géométrie nouvelle, fut imprimé,

pour la première fois, en 1696 à l'Imprimerie Royale; on le réimprima en 1716, mais cette ſeconde Edition renferme beaucoup de fautes. L'Edition *in*-8°. du P. Paulian, imprimée en 1767, contient des Notes tirées de Varignon & de Crouzas. Celle que nous annonçons eſt auſſi belle que la première, & contient beaucoup plus de Notes que la troiſième. Elle eſt dédiée à MM. les Profeſſeurs du Collége Royal, où M. Lefevre habite depuis pluſieurs années, & où il a ſuivi les Leçons de M. de la Lande & de M. Couſin: celui-ci, qui eſt en même-tems un des Géomètres de l'Académie des Sciences, a examiné & approuvé avec éloge les Notes de M. Lefevre; ainſi cette Edition d'un excellent Ouvrage paroît être la meilleure qu'il y ait eu.

Traité de l'origine & du progrès des Charges de Secrétaire du Roi; pour ſervir d'éclairciſſement à quel-

ques points particuliers de l'Hiſtoire de France. Par M. ***. Prix, 1 liv. 4 ſ. broché, franc de port partout le Royaume. A Amſterdam; & ſe trouve à Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Auguſtins, près la rue Gît-le-Cœur. 1780. 1 vol. petit *in*-8°. de 89 pages.

Durée du Jour, Durée de la Nuit; en deux Tableaux imprimés; chacun de 11 pouces de haut, ſur 5 de large, propres à être appoſés à une cheminée d'appartement. En feuilles, 12 ſ. Chez Lottin l'aîné, rue S. Jacques près de S. Yves. Montés ſous verre & en cadres bruns, les deux, 3 liv. En cadres dorés, 4 liv. 12 ſ. Chez M. Auvrai, Maître Sculpteur-Doreur, Maiſon mitoyenne avec celle de Lottin l'aîné.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Mars 1781.

Fin de la Table.

